8ème Congrès de l'AEGES
Lille, 28-29-30 juin 2027

Appel à communications

L'AEGES lance un appel à communications pour son prochain congrès, organisé en partenariat avec Sciences Po Lille, l'université de Lille et l'université catholique de Lille, qui aura lieu du 28 au 30 juin 2027 à Lille.

Les propositions de communication pourront s'insérer dans l'une des 23 sections thématiques du congrès, dont vous trouverez la liste synthétique puis une présentation détaillée ci-dessous.

Les propositions de communication devront être envoyées par courriel directement à chacun des responsables scientifiques de la section thématique concernée.

Chaque proposition devra inclure les éléments suivants :

- Nom, prénom, institution d'appartenance, statut et adresse email du / des auteur.e.s
- Intitulé de la proposition de communication
- Présentation scientifique du projet de communication (4 000 signes espaces compris)
- Courte notice bio-bibliographique

La langue de travail du congrès sera prioritairement le français. Certaines sections thématiques accepteront également des propositions de communication en anglais (celles dont l'argumentaire est présenté en français et en anglais ci-dessous).

Les propositions de communication devront être envoyées au plus tard le **vendredi 15 janvier 2027**.

Liste des sections thématiques

ST	Intitulé	Responsables scientifiques
ST 1	La « Grande guerre coloniale » de la France (guerres d'Indochine, du Cameroun et d'Algérie), 1945-1965. Etude d'un nouvel objet historiographique et de son héritage	Lina Leyla Abdelaziz Pierre Journoud Christophe Lafaye Fabien Sacriste
ST 2	L'espace extra-atmosphérique, terrain contemporain de confrontation : entre oppositions normatives et stratégies actorielles	Julien Ancelin Chiara Parisi
ST 3	Les sanctions internationales face au retour des logiques de puissance : doctrines, récits, et institutions	Julien Antouly Célia Challet Léonard Colomba Petteng Jan Lepeu
ST 4	Technologies numériques et conflictualités	Yves Auffret Marie-Gabrielle Bertran Benoît Lopez
ST 5	Que reste-t-il du récit dans les récits stratégiques ? Concept savant, catégorie d'action	Elie Baranets Paul Charon
ST 6	S'adapter à la guerre. Le cas des États membres de l'Union européenne	Jean Belin Christophe Richer Anne-Marie Tournepiche
ST 7	Parler à tous, parler à chacun : les publics multiples des discours de guerre.	Julie Bouchet
ST 8	Le genre à l'épreuve du réarmement. Entre ambitions émancipatrices et considérations sécuritaires : tensions, recompositions et perspectives stratégiques	Marina Bousquet Lydie Thollot
ST 9	Le textile, matériau stratégique : protéger, équiper et surveiller le combattant	François Boussu Quentin Watel
ST 10	Democratic resilience: a new challenge for civil-military relations	Alberto Bueno Sami Makki
ST 11	Assurer la continuité de l'État en contexte de conflit : contraintes, adaptations et résiliences des agents publics	Ayabavi Linda Ophélie Comlan Sessi Donald Ngouo Djoumessi Yao Ebafeyi Fala

ST 12	Repenser la puissance militaire à partir des puissances moyennes	Malo Cornuaille
ST 13	Connectivity, cooperation, competition and conflicts: from global to local dynamics	Lauren Dagan Amos Éric Frécon Aris Marghélis
ST 14	La Maitrise des Fonds marins à l'échelle de l'Union : entre politiques de souveraineté et coopérations internationales	Guillaume de Rougé Eliott Le Gall Virginie Saliou
ST 15	La politique de l'arsenalisation des migrations : Stratégies, mobilités et militarisation	Sabine Dini Damien Simonneau Aymeric Vo Quang
ST 16	Enquêter sous contrainte : (in)accessibilité et vulnérabilité dans les terrains de guerre et de répression	Paul Dza Loujaine Laamal
ST 17	Le wargaming au service des études stratégiques : formation, études opérationnelles, appui aux politiques de défense et doctrines	Thibault Fouillet
ST 18	La guerre en archéologie, l'archéologie en guerre : dialogue interdisciplinaire et « archéologie stratégique »	Okan Germiyanoglu
ST 19	Les stratégies nucléaires face aux ruptures contemporaines : un répertoire renouvelé ?	Frédéric Gloriant Yannick Pincé Gabriel Pourre Mathéo Schwartz
ST 20	Le réveil de l'Europe de la défense : impacts géopolitiques, valorisations de marché et autonomie stratégique depuis 2022	Fredj Jawadi Philippe Rozin
ST 21	Les pouvoirs invisibles de la guerre : ressources rituelles, savoirs spirituels et stratégies militaires en Afrique (XIXe-XXIe siècle)	Patrick Romuald Jie Jie
ST 22	L'argent est-il toujours le nerf de la guerre ? Le financement des politiques de défense	Jean Joana Violette Larrieu
ST 23	Panel « book review »	Charles-Emmanuel Detry Gabriel Pourre Jeanne-Louise Roellinger

Format des panels

Chaque panel disposera d'un ou deux créneaux horaires de 2 heures. Chaque créneau pourra accueillir entre 3 et 4 communications. Les communications ne devront pas dépasser 20 minutes, afin de conserver un temps suffisant pour la discussion des papiers et les échanges avec le public.

Les intervenant.e.s devront transmettre une version rédigée de leur communication en amont du congrès, au plus tard le vendredi 11 juin. Cela permettra aux membres du panel et au discutant.e d'en prendre connaissance à l'avance, favorisant ainsi la discussion.

Informations pratiques

Le congrès se tiendra sur trois jours, du lundi 28 juin jusqu'au mercredi 30 juin à 16h.

La participation au congrès sera soumise à des frais d'inscription sur la base des tarifs ci-dessous :

- Titulaires / membres de l'AEGES : 40 euros
- Titulaires / non-membres de l'AEGES : 75 euros
- Non-titulaires / membres de l'AEGES : 0 euro
- Non-titulaires / non-membres de l'AEGES : 15 euros.

L'AEGES lancera, en début d'année 2027, un système de bourses, permettant la prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement de certains participants (cela s'adressera en priorité aux jeunes chercheur.e.s, et à celles et ceux ne bénéficiant pas d'un soutien de leur laboratoire).

Toutes les informations liées à l'organisation du congrès peuvent également être retrouvées sur la page dédiée du site internet de l'AEGES : https://www.aeges.fr/congres-2027-lille/

Pour toute question, vous pouvez nous joindre à l'adresse : contact@aeges.fr

ST 1

La « Grande guerre coloniale » de la France (guerres d'Indochine, du Cameroun et d'Algérie), 1945-1965. Etude d'un nouvel objet historiographique et de son héritage

Responsables scientifiques :

Lina Leyla Abdelaziz, l.abdelaziz@univ-batna2.dz
Pierre Journoud, pierre.journoud@umpv.fr
Christophe Lafaye, christophe.lafaye@gmail.com
Fabien Sacriste, f.sacriste@yahoo.fr

Ce panel propose de réaliser un pas de côté par rapport à l'historiographie traditionnelle des guerres coloniales et impériales contemporaines. Il invite les chercheurs/chercheuses à considérer les guerres d'Indochine, du Cameroun et d'Algérie, longtemps dissociées dans l'historiographie française, comme une guerre de vingt ans (1945-1965) inscrite dans un mouvement de disparition des grands empires coloniaux durant la Guerre froide[1]. L'année 1945 marque le début d'une séquence menant à une grande guerre coloniale ininterrompue, en Indochine (1945-1954), au Cameroun (1955-1965) et en Algérie (1954-1962), avec ses foyers parallèles de violences, notamment à Madagascar en 1947-1948, au Maroc et en Tunisie dans la première moitié des années 1950. Si l'année 1962 marque la fin de la France impériale, 1965 consacre l'essoufflement de sa participation à la répression des opposants au Cameroun et l'achèvement des dernières manifestations de cette Grande guerre coloniale. L'objectif principal du panel est de proposer une étude globale, transversale et pluridisciplinaire de la « Grande guerre coloniale », sous l'angle des innovations, des continuités et des ruptures entre ces conflits de « décolonisation », puis d'en cerner les héritages nationaux et internationaux.

Issus des mouvances nationalistes et indépendantistes, les mouvements de libération galvanisés par les bouleversements géopolitiques de la Seconde Guerre mondiale, puisent des ressources et des modes de mobilisation de leur population dans l'expérience révolutionnaire du monde communiste, sans d'ailleurs toujours en épouser tous les aspects. Face à eux, le discours colonial tend à s'effacer au profit d'une proposition d'émancipation nationaliste sous contrôle, pour lutter contre « le spectre du communisme international ». Ce contre-discours permet aux puissances coloniales d'espérer conserver des intérêts, voire le contrôle même du pays. Il porte en germe ou aggrave une logique de guerre civile dans les pays concernés, où se déploient des actions des deux côtés, pour le contrôle ou la mobilisation de la population et la captation du pouvoir. Cette stratégie prolonge certains conflits au-delà de la période dite de décolonisation pour entrer dans celle des guerres impériales de la guerre froide. Du point de vue vietnamien, les guerres d'Indochine et du Vietnam (1945-1975) forment un seul et même conflit, qui plonge ses racines dans une longue tradition de lutte pour l'indépendance. Mais, comme en Afrique, elles sont aussi l'expression de longues et meurtrières guerres civiles, au Vietnam, au Cambodge comme au Laos[2].

[1] Pour une tentative de synthèse : Pierre Journoud, *Dien Bien Phu*, *la fin d'un monde*, Paris, Vendémiaire/L'Artilleur, 2019/2024, chap. 5 ; « Les guerres coloniales des "soldats perdus", 1945-1962 », *in* Hervé Drévillon et Olivier Wieviorka (dir.), *Histoire militaire de la France*, T. II, Paris, Perrin, 2018, p. 477-585.

[2] Pierre Asselin, *Vietnam's American War: A History*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2024 (1re éd. 2018); François Guillemot, *Histoire du Viêt Nam contemporain*, *de 1858 à nos jours*, Paris, La Découverte,

Le panel, enfin, aura vocation à interroger les prolongements des tactiques, techniques et procédures de combats mise au point par la France durant cette « Grande guerre coloniale » dans les autres conflits de la guerre froide[1], y compris les Opérations extérieures (OPEX) menées par la France en Afrique ou dans certains Départements ou territoires d'outre-Mer (DOM-TOM). Enfin, le retour de la contre-insurrection en Irak, en Afghanistan ou au Sahel après le 11 septembre 2001, conduit à revisiter l'influence de la « Grande guerre coloniale » de la France au XXI^{e} siècle[2].

Ce panel s'intègre dans le projet scientifique du pôle thématique du même nom, mis en place au début de l'année 2026 au sein de l'Association pour les Etudes de la Guerre et de la Stratégie (AEGES).

Trois axes sont définis pour les propositions de communications :

- *Evolutions stratégiques et tactiques des acteurs de la « Grande Guerre coloniale » et leur articulation politico-militaire*

 L'armée française mène successivement durant cette « grande guerre coloniale », des combats de contre-guérilla, des engagements pratiquement symétriques, des actions de maintien de l'ordre, de guerre psychologique, d'encadrement des populations, tout en cherchant à théoriser la guerre au milieu des populations pour leur contrôle, sous l'appellation de contre-insurrection, de lutte antisubversive ou de guerre contre-révolutionnaire. Comment définir ces pratiques et l'effectivité de leur mise en œuvre sur le terrain[3] ? Qui en sont les principaux penseurs et acteurs sur le terrain ? Comment se construit l'articulation politico-militaire autour de ces évolutions stratégiques ? Qu'elles sont les grandes étapes de la mise en œuvre de cette stratégie qui place l'armée au cœur des affaires administratives et politiques ? Qu'elle est l'importance de l'héritage des pratiques coloniales antérieures à 1945 dans leur élaboration ? Quelles sont les éventuelles influences extérieures ? Quelles définitions de l'adversaire ces pratiques renvoient-elles ? Quelles oppositions rencontrent-elles à la fois dans le champ politique, militaire et de la société civile ?

 Cet axe s'intéresse aussi aux évolutions politiques, stratégiques et dans les techniques, tactiques et procédures de combat poursuivis par les mouvements nationalistes indépendantistes en Algérie, en Indochine et au Cameroun et leurs perceptions. Résumée à un concept unique de « guerre révolutionnaire », les stratégies et leurs déclinaisons tactiques poursuivies par les mouvements indépendantistes sont-ils aussi uniformes que cela ? Peut-on en proposer une étude comparée ? Comment perçoivent-ils et s'adaptent-ils aux changements stratégiques et tactiques de l'armée française ? Quelles méthodes développent-ils pour mobiliser les populations, contrer les discours

2025 (1re éd. 2018) ; Christopher Goscha, *Vietnam : A New History,* New York, Basic Books, 2016 ; *Vietnam. Un État né de la guerre 1945-1954*, Paris ; A. Colin, 2011.

[1] Denis Leroux, *Une armée « révolutionnaire ». Contre-insurrection et subversion militaire pendant la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2026 ; Mathieu Rigouste, *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2009 ; Paul Villatoux, Marie-Catherine Villatoux, *La République et son armée face au « péril subversif » : guerre et action psychologiques en France*, *1945-1960*, Paris, Les Indes savantes, 2005.

[2] Walter Bruyères-Ostells, Hervé Drévillon et Jean-Christophe Romer (dir.), *Anthologie des penseurs militaires français*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2025 ; Elie Tenenbaum, *Partisans et centurions. Une histoire de la guerre irrégulière au 20e siècle*, Paris, Perrin, 2018.

[3] Le colonel (er) Michel Goya parle à propos de l'Algérie, de « schizophrénie tactique » (Michel Goya, « La guerre d'Algérie et le modèle français de contre-insurrection », *Blog la voie de l'épée*, [en ligne], 22 février 2017, lien : https://lavoiedelepee.blogspot.com/2017/02/la-guerre-dalgerie-et-le-modele.html)

dissidents et exister dans les instances internationales ? Ce panel privilégiera les études transversales, sans pour autant fermer la porte à des approches monographiques lorsque cela se justifie.

- *Les violences de guerre : des spécificités pour la guerre au milieu des populations ?*

 Cet axe évoque la question des violences de guerre subies par les combattants eux-mêmes ainsi que les populations civiles. De la torture aux disparitions forcées, en passant par les viols, les tortures, les massacres de masse, les déplacements de populations, les différentes formes d'internements, les centres de rééducations, l'usage des armes chimiques et incendiaires, etc. la « Grande guerre coloniale » se caractérise par un déchaînement de violences dont sont victimes les combattants bien sûr mais aussi les populations, objets des stratégies des différents belligérants. Cet axe invite à réfléchir de manière transversale aux pratiques de violences, à leur articulation avec les objectifs de guerre, à la manière dont elles ont pu se diffuser d'un théâtre d'opérations à l'autre et à leurs effets sur le terrain. Souvent invisibilisées pour de multiples raisons dans les récits officiels ou les archives publiques, ces violences de guerre posent la question des méthodes pluridisciplinaires possibles pour faciliter leur étude.

- *L'héritage de la « grande guerre coloniale de la France »*

 Les prolongements de cette école française de la contre-insurrection ont été mis en lumière au Tchad (1969-1972)[1], au Cameroun[2], en Amérique Latine[3] ou au Rwanda[4]. Dans les DOM-TOM, l'utilisation du 2e RPIMa dans les opérations de maintien de l'ordre en période électorale à la Réunion (1965-1973) ou la création du Service militaire adapté (SMA) en 1961 par le général Jean Némo[5], posent la question de la poursuite de certaines actions de maintien de l'ordre et de contrôle des populations par l'armée. Après le 11 septembre 2001 et l'entrée en guerre des Etats-Unis suivis par l'OTAN (dont la France) contre « le terrorisme international », la contre-insurrection ressurgit dans les manuels militaires à la faveur des conflits en Irak, en Afghanistan et au Sahel. La « Grande guerre coloniale » de la France continue de féconder une pensée militaire théorisant la guerre au milieu des populations pour leur contrôle. A ce titre, son héritage, ses effets contemporains méritent d'être interrogés.

[1] Christophe Lafaye, « Les Troupes de marine face au retour des engagements majeurs (1962-2022) », *in* Benoit Bodart (sous dir.), *Histoire des troupes de Marine de 1622 à nos jours*, Paris, Perrin, 2025, p. 309-314.

[2] Karine Ramondy (dir.), *La France au Cameroun (1945-1971). Rapport de la Commission « Recherche » sur le rôle et l'engagement de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971*, Paris, Hermann Éditeurs, 2025 ; Thomas Deltombe, Manuel Domergue, Jacob Tatsitsa, *Kamerun. Une guerre cachée aux origines de la Françafrique, 1948-1971*, Paris, La Découverte, 2011.

[3] Monique Robin, *Escadrons de la mort, l'école française*, Paris, La Découverte, 2008.

[4] Georges Gabriel Périès, *« De l'action militaire à l'action politique. Impulsion, codification et application de la doctrine de la "guerre révolutionnaire" au sein de l'armée française (1944-1960) », thèse de doctorat sous la direction de Jacques Lagroye, Paris 1, 1999 ;* Gabriel Périès et David Servenay, *Une guerre noire. Enquête sur les origines du génocide rwandais (1959,1994)*, Paris, La Découverte, 2020.

[5] Marie-Catherine Villatoux, Hogard et Némo. Deux théoriciens de la « guerre révolutionnaire », *Revue historique des armées*, n° 232, 2003, p 20-28.

ST 2

L'espace extra-atmosphérique, terrain contemporain de confrontation : entre oppositions normatives et stratégies actorielles

Responsables scientifiques :

Julien Ancelin, julien.ancelin@univ-cotedazur.fr
Chiara Parisi, chiara.parisi@univ-cotedazur.fr

Depuis le lancement du satellite artificiel soviétique « Spoutnik » en 1957, l'espace extra-atmosphérique est indissociable de la compétition entre puissances. Si cette rivalité n'est pas nouvelle, sa nature s'est profondément transformée : les acteurs se multiplient, les usages se diversifient et le droit devient lui-même un enjeu de l'affrontement.

Les institutions internationales en dressent un constat univoque. Le 1er décembre 2025, l'Assemblée générale des Nations Unies s'est déclarée gravement alarmée par la menace d'une course aux armements dans l'espace. Elle a aussi exprimé sa préoccupation face aux projets, annoncés par certains États, d'y placer des armes et d'en faire un lieu d'opérations de combat[1]. Le même jour, elle rappelait que le régime juridique applicable à l'espace ne suffit pas, à lui seul, à prévenir une telle course[2]. Le Secrétaire général avait déjà identifié, dès 2023, le risque de voir l'espace « devenir un terrain d'affrontement militaire entre grandes puissances »[3]. L'Union européenne adopte une lecture convergente. Dans leur « Livre blanc » de mars 2025, la Commission et la Haute représentante décrivent une période de concurrence interétatique et observent que la liberté d'action de l'Europe « dans l'air et l'espace est également de plus en plus menacée »[4]. Elles relèvent en outre que ses concurrents stratégiques investissent massivement dans des domaines technologiques nouveaux, au nombre desquels figure la guerre spatiale.

Ce constat partagé ne débouche pourtant pas sur un diagnostic commun, et c'est là que réside l'intérêt de la proposition de panel formulée. Les deux résolutions adoptées le 1er décembre 2025 en offrent une illustration saisissante. La première, de portée générale, a réuni 177 voix contre 2 : les États-Unis et Israël ont voté contre. La seconde, qui salue le projet de traité sino-russe relatif à la prévention du placement d'armes dans l'espace, n'a obtenu que 121 voix contre 50, parmi lesquelles celles de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis[5]. Le rejet, par veto, de la Fédération de Russie en avril 2024, du projet de résolution américano-japonais présenté au Conseil de sécurité procède de la même logique[6]. La confrontation dans l'espace n'est donc pas seulement capacitaire : elle apparaît également normative. Elle oppose des conceptions

[1] Assemblée générale des Nations Unies, rés. 80/21, « Nouvelles mesures concrètes pour prévenir une course aux armements dans l'espace », 1er décembre 2025, document A/RES/80/21.
[2] Assemblée générale des Nations Unies, rés. 80/19, « Prévention d'une course aux armements dans l'espace », 1er décembre 2025, A/RES/80/19, §2
[3] Secrétaire général des Nations Unies, « Notre Programme commun. Note d'orientation n° 7 : Pour l'humanité tout entière – l'avenir de la gouvernance de l'espace extra-atmosphérique », mai 2023, p. 17
[4] Commission européenne et Haute représentante, « Livre blanc conjoint. Préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 », JOIN(2025) 120 final, 19 mars 2025, pp. 5 et 8.
[5] Résultats des votes enregistrés lors de la 52e séance plénière.
[6] Projet de résolution S/2024/302 relative à « La non-prolifération et la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique », mis aux voix le 24 avril 2024.

concurrentes de ce que le droit prohibe, de ce qu'il devrait réguler et de l'enceinte dans laquelle il convient de le négocier.

Entendue en ce sens, la notion de terrain de confrontation ne se réduit pas au conflit armé. Elle désigne un continuum qui va de la compétition pour l'accès aux orbites, aux fréquences et aux ressources à l'éventualité d'un affrontement armé, en passant par des formes de coercition qui demeurent en deçà de ce seuil (brouillage, aveuglement de capteurs, manœuvres de rapprochement) ou d'oppositions normatives (lawfare et instrumentalisations diverses). Cette contestation s'appuie sur des capacités de contre-espace dont le caractère souvent dual brouille la frontière entre usages civils et militaires[1] et sur des stratégies juridiques qui s'appuient sur les silences d'un corpus conventionnel élaboré pour l'essentiel entre 1967 et 1979 tourné vers la prévention de la conflictualité spatiale. À titre d'exemple, le Traité de 1967 dans son article II prévoit que l'espace « ne peut faire l'objet d'appropriation nationale par proclamation de souveraineté, ni par voie d'utilisation ou d'occupation, ni par aucun autre moyen ». Il laisse cependant sans réponse des questions devenues structurantes : la limite entre l'espace aérien et l'espace extra-atmosphérique, toujours inscrite à l'ordre du jour du Sous-comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, l'exploitation des ressources spatiales, ou encore la portée des interdictions relatives au placement d'armements classiques en orbite. Ces interstices ne sont pas de simples lacunes. Ils constituent des espaces que les acteurs instrumentalisent selon leurs intérêts propres. C'est précisément ce que recouvrent les stratégies actorielles. Les puissances spatiales établies ou émergentes, les organisations internationales et les opérateurs privés mobilisent, contournent ou façonnent la norme. Ces stratégies prennent la forme de législations nationales fixant unilatéralement des seuils d'altitude, de positions de négociation dans les enceintes multilatérales, de déploiements capacitaires ou de doctrines nationales[2]. L'espace devient ainsi un lieu où le droit est à la fois un cadre, une ressource et un enjeu de la rivalité.

Une question semble alors se poser : les confrontations plurielles à l'œuvre pour et dans l'espace extra-atmosphérique appellent-elles l'abandon, la fragmentation, et/ou le renouveau du cadre normatif commun ? Et selon quelles dynamiques de puissance une telle recomposition pourrait-elle, le cas échéant, contribuer à prévenir la conflictualité spatiale ?

Le traitement de cette interrogation nécessite, dès lors, un dialogue entre disciplines. Le droit ne peut mesurer l'écart entre la norme proclamée et la pratique observée sans le concours des études stratégiques. Celles-ci éclairent des doctrines qui, selon les Nations Unies elles-mêmes, font de l'espace un terrain de guerre ou une base d'opérations. La science politique, la sociologie et les relations internationales permettent de comprendre pourquoi les États privilégient tantôt le recours à l'unilatéralisme, au plurilatéralisme ou au multilatéralisme en optant, tantôt, pour les enceintes régionales, tantôt pour les enceintes universelles onusiennes (Comité des utilisations pacifiques, Conférence du désarmement, Assemblée générale ou Conseil de sécurité). L'économie rend compte, pour sa part, de l'essor d'un marché spatial porté par des acteurs privés désormais concurrents et/ou alliés d'États dépendants. L'histoire, enfin, révèle les continuités entre les oppositions de la guerre froide, qui ont présidé à la rédaction des traités, et les fractures contemporaines.

[1] Pour un état de situation des moyens capacitaires étatiques de "contre-espace", *cf.* V. SAMSON et L. CESARI, *2025 Global Counterspace Capabilities Report*, Secure World Foundation, 2025

[2] *Cf.* en ce sens les travaux menés dans le cadre du Congrès de l'AEGES de 2025 d'Aix-en-Provence dirigés par A. DUFAY et B. KALAFATIAN à propos des « Stratégies nationales à l'épreuve des nouvelles dynamiques de compétition : le cas des activités spatiales »

Les travaux menés dans le cadre de ce panel pourront notamment traiter les axes de réflexion suivants :

1) Le droit international de l'espace comme terrain de confrontation normative

Les divergences d'interprétation des normes, notamment celles issues du Traité de 1967, dont la formulation générale se prête à des lectures concurrentes, invitent à étudier les conditions dans lesquelles les acteurs étatiques font prévaloir leurs intérêts stratégiques nationaux. L'instrumentalisation qui peut être à l'œuvre s'accompagne d'une compétition normative croissante : la multiplication des initiatives de régulation (*hard law* et *soft law*), sur le plan multilatéral, plurilatéral ou unilatéral (accords Artemis, travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de la Conférence du désarmement), témoigne de l'émergence de modèles concurrents, avec des conséquences sur la cohérence et l'évolution du droit international de l'espace.
Enfin, la multiplication d'actes potentiellement hostiles qui ne franchissent pas le seuil du recours à la force armée (brouillage des communications, éblouissement des satellites, cyberattaques, manœuvres orbitales de proximité, production intentionnelle de débris) soulève des difficultés de qualification juridique, et invite à interroger comment la responsabilité des États pourrait être engagée et quels moyens de réaction leur sont ouverts face à ces nouvelles formes de confrontation ;

2) La diversification des acteurs et les rivalités géopolitiques dans la course à l'espace

La diversification des acteurs intervenant dans l'espace extra-atmosphérique – États, organisations internationales, opérateurs privés – fait peser sur le cadre normatif commun une pression que celui-ci peine à absorber. Elle s'accompagne d'une dépendance stratégique croissante des États, y compris les plus puissants, à l'égard d'infrastructures privées : la dépendance des forces armées ukrainiennes au système Starlink pour sécuriser leurs communications et une partie de leur renseignement en offre une illustration emblématique, révélant la capacité d'un opérateur privé à conditionner l'exercice même de la défense de l'État. Cet axe invite à interroger les conséquences juridiques et politiques de cette asymétrie : jusqu'où les États conservent-ils la maîtrise d'infrastructures privées devenues stratégiques, et quelles logiques d'alliance ou de dépendance en résultent entre puissances établies, émergentes et acteurs privés ?

3) Les mutations historiques du droit de l'espace face à la course aux armements

Cet axe propose une relecture historique du corpus conventionnel 1967-1979, façonné par les oppositions de la guerre froide – de la course à l'espace à l'Initiative de défense stratégique américaine – afin d'identifier les continuités et les ruptures qui structurent aujourd'hui l'encadrement juridique de la militarisation et de l'arsenalisation de l'espace.

4) La maîtrise technologique comme instrument d'affirmation de la puissance spatiale

La maîtrise des moyens d'accès à l'espace, des capacités de surveillance spatiale et des dispositifs de défense active (par exemple les systèmes anti-satellites) soulève des questions inédites de qualification juridique et de contrôle des exportations. Cet axe invite à interroger la manière dont le droit encadre, ou peine à encadrer, cette course technologique et ses effets sur la souveraineté et la compétition industrielle.

ST 3

Les sanctions internationales face au retour des logiques de puissance : doctrines, récits, et institutions

Responsables scientifiques :

Julien Antouly, julien.antouly@univ-rouen.fr
Célia Challet, celia.challet@univ-catholille.fr
Léonard Colomba-Petteng, leonard.colombapetteng@unistra.fr
Jan Lepeu, jan.lepeu@eui.eu

Qu'il s'agisse de mettre fin à des conflits de haute intensité, de lutter contre des groupes armés terroristes ou de condamner des putschs militaires, les États et les organisations internationales ont, dans de très nombreux cas, recours à des mesures de sanctions. Celles-ci peuvent être ciblées, visant des individus ou des personnes morales, ou alors s'apparenter à des embargos économiques contre un territoire ou un État déterminé. Parfois décrites comme une "alternative à la guerre", elles peuvent être utilisées en amont, sur un mode préventif ou comme un levier de négociation et d'incitation dans la perspective de la signature d'un accord de paix. Les sanctions sont utilisées de plus en plus couramment en parallèle de la force armée, œuvrant comme un nouveau domaine, économique et financier, dans les modes d'affrontement contemporains. Ce panel, à travers trois principaux axes de réflexion, se concentre à la fois sur les fonctions "manifestes" et "latentes" des sanctions et propose d'explorer comment celles-ci reconfigurent la guerre, le système international, mais aussi les ordres juridiques à différentes échelles ainsi que les configurations institutionnelles des émetteurs et récepteurs de sanctions.

Axe 1 : Sanctions internationales et conflits armés

Le premier axe de réflexion du panel interroge l'articulation entre le recours aux sanctions économiques et l'usage de la force armée. Alors que ces dernières années, les concepts "d'instrumentalisation" ou "d'arsenalisation" des interdépendances sont devenus centraux en économie politique (Jean 2023), et qu'en parallèle le champ des études stratégiques et militaires s'intéresse de manière croissante à l'interaction entre outils militaires et non-militaires à travers le concept de guerre "hybride" (Tenenbaum 2016), l'étude de l'impact des sanctions sur les conflits armés reste embryonnaire. Cet axe invite donc à s'interroger sur le rôle des sanctions comme outils de paix, pour mettre fin à des conflits armés, notamment à leur rôle dans les processus de médiation (Biersteker *et. al.*, 2022), mais aussi comme instrument d'affrontement visant à isoler un ennemi et perturber ses efforts de guerre. Les cas d'étude possibles englobent les conflits armés, aussi bien internes qu'interétatiques, tout comme les dispositifs de lutte contre des acteurs transnationaux (groupes armés, narcotrafic, etc).

Axe 2 : Sanctions internationales et construction des récits stratégiques

Le second axe invite à analyser les usages politiques des sanctions, les récits concurrents qu'elles suscitent et les conflits de légitimité qu'elles alimentent. Les sanctions contribuent en effet à la construction des "récits stratégiques", définis comme des constructions narratives qui configurent de manière spécifique les événements, les acteurs et les enjeux de la scène internationale (Charon, 2025). Par leur médiatisation, leur ciblage et leur justification, elles désignent des ennemis, définissent les comportements prohibés et légitiment l'action extérieure

au nom de principes tels que le droit international ou la promotion de la "bonne gouvernance" démocratique. Les sanctions peuvent toutefois être l'objet de contestations véhémentes voire de réappropriations politiques, certains États ou acteurs ciblés les mobilisant pour se présenter en opposants face à l'impérialisme et au néocolonialisme occidental (Jaeger, 2016). Paradoxalement, les sanctions peuvent alors renforcer la légitimité des acteurs ciblés, lesquels retournent le stigmate de la mise au ban de la scène internationale. Ces controverses se déploient dans diverses arènes diplomatiques (ONU, Conseil des droits de l'homme), mais aussi au sein des espaces politiques et juridiques européens, où les recours juridictionnels sont nombreux. Les débats autour des sanctions révèlent les tensions entre la défense des valeurs et de la sécurité européennes, d'une part, et le respect du droit international et des libertés fondamentales, d'autre part.

Axe 3 : Les usages stratégiques des sanctions internationales par les acteurs bureaucratiques et institutionnels

Le troisième axe de réflexion invite à interroger les usages stratégiques des sanctions par des acteurs bureaucratiques et institutionnels. Au-delà de leurs objectifs de coercition et de signalement politique, les sanctions peuvent constituer des ressources pour consolider des compétences, étendre des prérogatives ou renforcer des positions institutionnelles (Korea-aho et Lonardo, 2026). Dans l'Union européenne, la Commission a notamment pu s'appuyer sur leur développement pour élargir son périmètre d'intervention (Lepeu, 2025). Il s'agira d'interroger les logiques organisationnelles qui façonnent leur élaboration et leur mise en œuvre, ainsi que les rapports de coopération, de concurrence et de pouvoir entre institutions. Une attention particulière pourra également être portée au rôle des juridictions nationales et européennes, dont le contrôle des mesures restrictives contribue à redéfinir les conditions d'exercice du pouvoir de sanction et ses limites.

Bibliographie indicative :

Biersteker, T. J., Brubaker, R., & Lanz, D. 2022. "Exploring the Relationships between UN Sanctions and Mediation". *Global Governance*, 28(2): 180–202.

Challet, Celia. 2022. "Les sanctions de l'Union européenne adoptées en réaction à la guerre en Ukraine – quels défis pour le contrôle juridictionnel des mesures restrictives ?" In *Annuaire de droit de l'Union européenne*. Éditions Panthéon-Assas.

Galtung, Johan. 1967. "On the Effects of International Economic Sanctions: With Examples from the Case of Rhodesia". *World Politics* 19(3): 378-416.

Grosser, Pierre. 2015. "Des Histoires sans leçons ? De l'efficacité et de la pertinence des sanctions contemporaines". *Revue Internationale et Stratégique* 97(1): 89–99.

Jaeger, Mark Daniel. 2016. "Constructing sanctions: rallying around the target in Zimbabwe". *Cambridge Review of International Affairs* 29 (3): 952-69.

Jean, Sébastien. 2023. "L'arsenalisation des interdépendances: un nouveau monde de sanctions ?", *Ramses 2024*. Dunod.

Korkea-aho, Emilia, et Luigi Lonardo. 2025. "How Russia's war against Ukraine changed EU sanctions decision-making". *Journal of European Integration*, 1-22.

Lepeu, Jan. 2025. "Ukraine, the de-Targetization of EU Sanctions, and the Rise of the European Commission as Architect of EU Foreign Policy". *International Politics* 62 (5): 975-87.

Meissner, Katharina. 2023. “How to Sanction International Wrongdoing? The Design of EU Restrictive Measures”. *The Review of International Organizations* 18 (1): 61-85.

Nivet, Bastien. 2015. “Les sanctions internationales de l’Union européenne : Soft Power, Hard Power ou puissance symbolique ?”. *Revue Internationale et Stratégique* 97(1): 129–38.

Portela, Clara. 2015. « Member States Resistance to EU Foreign Policy Sanctions ». *European foreign affairs review* 20 (2/1): 39.

Tenenbaum, Élie. 2016. « Guerre hybride : concept stratégique ou confusion sémantique ? » *Revue Défense Nationale* 788 (3): 31-36.

ST 4

Technologies numériques et conflictualités

Responsables scientifiques :

Yves Auffret, yves.auffret@irsem.fr
Marie-Gabrielle Bertran, marie-gabrielle.bertran@ens.psl.eu
Benoît Lopez, benoit.lopez@enseignementsup.gouv.fr

Les moyens de l'État suffiront-ils à faire face à un conflit de haute intensité dans le domaine numérique ? La guerre en Ukraine montre que les affrontements cyber mobilisent États, entreprises, infrastructures critiques et soutiens extérieurs. Les failles de sécurité et les cyberattaques se multiplient ; la numérisation et l'IA étendent la surface d'attaque. Les conflits s'inscrivent ainsi dans une infrastructure sociotechnique globale qui brouille les frontières entre civil et militaire. Cette situation interroge les dépendances de l'État, sa liberté d'action et le maintien de ses fonctions essentielles en crise. Elle soulève la question du partage des responsabilités public-privé et des risques pour les compétences régaliennes et les données stratégiques. L'exploitation des vulnérabilités individuelles et la manipulation de l'information transforment aussi les perceptions et pratiques du conflit.

Portés par le pôle technologies numériques et conflictualités de l'AEGES, les travaux de cette section thématique étudieront : Comment les technologies numériques transforment-elles les rapports de puissance, les formes de dépendances et les vulnérabilités des acteurs dans les conflictualités contemporaines ?

Les contributions pourront s'inscrire dans un ou plusieurs des axes suivants :

1 – Souveraineté numérique : entre autonomie stratégique et dépendances technologiques

Cet axe propose d'analyser la « souveraineté numérique » comme une tentative des États de gérer leurs dépendances, autrement dit leur capacité à maîtriser leurs infrastructures (centres de données, câbles sous-marins), données, normes (cadres juridiques importés, *lawfare*) et compétences technologiques. Cette question se pose avec une acuité particulière dans le domaine de l'intelligence artificielle, dont le développement est largement porté par des acteurs privés. Le cas des pays africains illustre le cumul de ces dépendances : infrastructures déployées par des consortiums internationaux, services numériques dominés par les entreprises étatsuniennes et chinoises et valeur économique largement captée hors du continent. Face à ce constat, le durcissement des réglementations sur les données (Nigéria, Kenya, Afrique du Sud) ou les stratégies de l'Union africaine dessinent une voie médiane entre autonomie et dépendances.

2 – Quelle place pour les acteurs privés ? Les avantages et limites de l'externalisation.

La montée en puissance des cyberattaques pose la question de la capacité des États à couvrir seuls l'ensemble du spectre de la menace, notamment dans un contexte où une grande partie des cibles et certains attaquants sont des entités privées. Ce contexte amène à se demander si les États doivent renforcer un modèle de subsidiarité dans lequel ils délègueraient une partie de leurs prérogatives dans les domaines de la cyberdéfense nationale, du renseignement technique et de la résilience des systèmes publics. La complémentarité entre acteurs publics et privés

supposée par ce modèle rendrait nécessaire la mise en place d'une coopération renforcée (partage de renseignements, externalisation des mesures de riposte). Or, ce modèle pose la question de la frontière entre protection étatique et autodéfense privée, de la perte de l'exclusivité étatique de compétences, des risques de fuites de données stratégiques, ainsi que de l'élargissement de la surface d'attaque sur des infrastructures critiques.

3 – Intelligence artificielle et conflictualité

Le développement de l'intelligence artificielle interroge les transformations des pratiques, des représentations et des expériences de la conflictualité. Cet axe invite à explorer la *civilianisation* des conflits à travers l'appropriation des usages et des codes numériques par les acteurs civils et militaires, les nouvelles formes d'influence et de désinformation, ainsi que leurs effets sur les perceptions de la guerre et de la violence. Il questionne également l'exploitation des vulnérabilités cognitives, les comportements conflictuels des individus et les transformations de leur rapport à l'information, notamment dans leurs interactions avec les systèmes d'IA. Enfin, les discours sur les menaces associées à ces technologies pourront être interrogés au regard de leur intégration croissante dans les pratiques civiles et militaires.

4 – Les individus face à la sécurité de l'information

Placer les individus au centre de l'analyse permet d'étudier leurs représentations et réactions face aux risques de sécurité de l'information (données personnelles, exposition sur les réseaux sociaux, arnaques). Cette approche éclaire également une tension fondamentale : l'écart entre les recommandations des experts et les pratiques réelles, impactées par les émotions. L'axe entend également interroger l'injonction paradoxale qui fait de personnes qui ne contrôlent pas les écosystèmes numériques les acteurs de leur protection. Il sera enfin l'occasion de questionner les pratiques de formation et de sensibilisation des individus sur ces sujets.

Cette section thématique est animée par une équipe issue de plusieurs disciplines académiques (Droit, Science politique, Géographie). Elle est ouverte à toutes les disciplines académiques et encourage les contributions de jeunes chercheures et chercheurs.

ST 5

Que reste-t-il du récit dans les récits stratégiques ? Concept savant, catégorie d'action

Responsables scientifiques :

Paul Charon, paul.charon@irsem.fr
Elie Baranets, elie.baranets@irsem.fr

D'abord proposée par Lawrence Freedman en 2006, puis fixée en 2013 par l'ouvrage d'Alistair Miskimmon, Ben O'Loughlin et Laura Roselle, *Strategic narratives*, la notion de « récit stratégique », ou parfois tout simplement de « récit », est aujourd'hui l'une des plus utilisées en Relations internationales. Dans le même temps, elle a pénétré le vocabulaire des administrations où elle évince peu à peu les concepts concurrents ; le ministère français des Affaires étrangères s'est ainsi engagé, depuis le printemps 2026, dans ce qu'il appelle « la bataille des récits ».

Ce que le terme a gagné en extension, il l'a perdu en précision. Chercheurs et praticiens l'emploient pour désigner une stratégie de communication, un argumentaire, une formule, une image, un ensemble de messages, parfois de simples « éléments de langage ». Le risque, dès lors, est que le mot ne distingue plus rien. Que désigne-t-on encore quand on parle de « récit » ? Le récit stratégique a-t-il une forme et des structures qui peuvent être décrites, ou n'est-il qu'un contenu ? Que gagne-t-on à employer ce terme plutôt que « discours », « propagande », « influence » ou même « cadrage » ? On pourra se demander si le mot dispose d'une valeur analytique propre ou s'il n'est qu'une facilité de langage pour une réalité que d'autres concepts décrivaient déjà.

En 2025, nous nous étions penchés sur les récits stratégiques à partir du triptyque proposé par Miskimmon et *alii* (formation, projection et réception) ; cette fois, le panel prend pour objet le terme de « récit » lui-même en interrogeant ce qu'il recouvre dans les relations internationales. Ce travail réflexif nous semble d'autant plus nécessaire qu'aucune bataille des récits ne peut ni se mener ni se penser sans définir clairement ce qu'est un récit. La question se pose à l'identique du côté de la théorie : les Relations internationales ont importé le « récit » sans véritablement se mettre d'accord sur ce qu'elles importaient ; un concept ou une métaphore.

Les propositions pourront venir de toutes les disciplines qui traitent de cet objet (science politique, Relations internationales, histoire, sciences de l'information et de la communication, sciences du langage, narratologie, sémiotique, etc.) et de tous les terrains. Les axes qui suivent sont indicatifs :

- **Les frontières de la notion de récit**. Cet axe s'intéresse à ce qui distingue le récit stratégique des notions voisines : discours, message, cadrage, doctrine, etc. Quelles sont les caractéristiques d'un récit ? Quelles différences avec un récit stratégique ? Où le récit commence-t-il, et où finit-il ? Un slogan, un mème, une formule sont-ils des récits, des fragments de récits, ou encore autre chose ?
- **La circulation du concept**. Cet axe se penche sur l'entrée de la notion dans les institutions, les doctrines, les organigrammes et les fiches de postes. Que fait ce passage dans la pratique au concept lui-même ? Que veulent dire ceux qui disent « raconter des récits stratégiques » ?

- **Les narrateurs**. Cet axe examine qui raconte au nom d'un Etat ou d'une organisation. Comment la parole est-elle déléguée à des porte-paroles, des médias, des influenceurs, des diasporas, des alliés, etc. ? Comment attribuer un récit quand ses relais n'en sont pas les auteurs ?
- **Les formes et supports des récits**. Cet axe s'intéresse aux formes sous lesquelles circulent les récits stratégiques au-delà du texte (images, vidéos, films, séries, jeux, monuments, cérémonies, etc.). Comment raconte-ton un récit stratégique sans texte ? Que devient la notion de récit quand il n'y a plus de narrateur apparent ?
- **La temporalité des récits**. Cet axe se penche sur les rapports des récits stratégiques au temps, qu'ils racontent le passé (mémoire, histoire officielle, commémorations, etc.), ou le futur (récits d'anticipation, imaginaires technologiques, promesses d'ordre nouveau, etc.). Comment un récit perdure-t-il dans le temps ? Comment est-il révisé ou amendé ? Quel rôle joue la sérialité dans cette persistance ?
- **Les échelles des récits**. Cet axe examine l'étagement des récits stratégiques, du récit local au récit d'ordre international, en passant par les récits nationaux ou civilisationnels. Comment ces niveaux s'emboitent-ils, se soutiennent-ils ou se contredisent-ils ? Le récit civilisationnel est-il un récit parmi d'autres ou une matrice dont dérivent les autres ?
- **Les publics des récits**. Cet axe s'intéresse à la réception des récits stratégiques. Comment les récits sont-ils reçus, appropriés, accommodés ou détournés ? Qu'est-ce qu'un contre-récit ? Comment observer une réception ?
- **Les méthodes**. Cet axe se penche sur les manières de constituer et d'analyser un corpus de récits stratégiques, par des approches quantitatives ou qualitatives, par la lecture rapprochée ou distante.
- **Les récits comme instrument d'action publique dans les démocraties**. Cet axe examine l'usage des récits par les démocraties, comme moyen de riposte ou de promotion d'un récit positif. Quelle légitimité un Etat démocratique a-t-il à raconter ? Quelles sont les contraintes spécifiques auxquelles il fait face ? Comment mesurer l'efficacité de ces récits ?

Bibliographie indicative :

BRUNER Jerome, « The Narrative Construction of Reality », *Critical Inquiry*, vol. 18, n° 1, 1991, p. 1-21.

BARANETS Élie, CHARON Paul, « Derrière le discours de Davos. Le récit sans doctrine de Mark Carney », *Le Rubicon*, 13 février 2026.

CHARON Paul, « Lire la désinformation comme un récit sériel : pour une approche littéraire des manipulations de l'information », *Le Rubicon*, novembre 2024.

CHARON Paul, *La Propagande*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2026.

COLLEY Thomas, *Always at War: British Public Narratives of War*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2019.

CRILLEY Rhys, MANOR Ilan et BJOLA Corneliu, « Visual Narratives of Global Politics in the Digital Age. An Introduction », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 33, n° 5, 2020, p. 628-637.

ECO Umberto, *Lector in fabula. Le rôle du lecteur*, Paris, Grasset, 1985.

FREEDMAN Lawrence, *The Transformation of Strategic Affairs*, Londres, Routledge pour l'International Institute for Strategic Studies, coll. « Adelphi Paper », n° 379, 2006.

GENETTE Gérard, *Figures III*, Paris, Seuil, 1972.

GREIMAS Algirdas Julien, *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris, Larousse, 1966.

HAGSTRÖM Linus et GUSTAFSSON Karl, « Narrative power: how storytelling shapes East Asian international politics », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 32, n° 4, 2019, p. 387-406.

KREBS Ronald R., *Narrative and the Making of US National Security*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

LETOURNEUX Matthieu, *Fictions à la chaîne. Littératures sérielles et culture médiatique*, Paris, Seuil, 2017.

MACKAY Joseph et LAROCHE Christopher David, « Last things: narrative endings in international theory and history », *European Journal of International Relations*, vol. 31, n° 4, 2025, p. 914-938.

MISKIMMON Alister, O'LOUGHLIN Ben et ROSELLE Laura, *Strategic Narratives: Communication Power and the New World Order*, New York/Londres, Routledge, 2013.

MISKIMMON Alister, O'LOUGHLIN Ben et ROSELLE Laura (dir.), *Forging the World: Strategic Narratives and International Relations*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2017.

SCHAEFFER Jean-Marie, *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Seuil, 1999.

SPENCER Alexander, *Romantic Narratives in International Politics: Pirates, Rebels and Mercenaries*, Manchester, Manchester University Press, 2016.

SUBOTIĆ Jelena, « Narrative, Ontological Security, and Foreign Policy Change », *Foreign Policy Analysis*, vol. 12, n° 4, 2016, p. 610-627.

ST 6

S’adapter à la guerre. Le cas des États membres de l’Union européenne

Responsables scientifiques :

Jean Belin, jean.belin@u-bordeaux.fr
Christophe Richer, christophe.richer@u-bordeaux.fr
Anne-Marie Tournepiche, anne-marie.tournepiche@u-bordeaux.fr

Depuis une dizaine d’années, l’environnement stratégique des États membres de l’Union européenne (UE) s’est très largement dégradé. Les causes sont multiples et bien connues : invasion à grande échelle de l’Ukraine, campagne hybride de la Russie contre l’UE et ses membres, seconde administration du président Trump, crise du multilatéralisme, attaques du 7 octobre 2023 et ses conséquences, guerre en Iran ou encore accélération du dérèglement climatique. En résultent un accroissement des tensions internationales, un regain de la compétition de puissance et le risque d’un déclassement de l’UE.

Confronté à l’impératif du changement, les États membres de l’UE ont tenté d’adapter leurs politiques et pratiques. Reflet des cultures nationales, les réponses mobilisées sont multiples. Ainsi, les États européens ont développé des stratégies diverses comme par exemple le rétablissement du service militaire, le renforcement des investissements budgétaires à réaliser, le renforcement de leurs capacités industrielles et technologiques de défense, le soutien à apporter à l’Ukraine ou encore sur l’évolution des doctrines militaires. La diversité des politiques nationales adoptées à l’échelle de l’espace européen rend difficile la comparaison des stratégies d’adaptation, mais pour autant, des logiques communes pourront être identifiées.

Dans la littérature scientifique, l’adaptation est souvent mobilisée dans deux cadres. D’une part, en tant qu’outil d’analyse des politiques publiques, elle est d’abord mobilisée en relation avec le dérèglement climatique (par exemple, Felli 2016). D’autre part, l’adaptation s’inscrit dans le cadre des réflexions relatives au changement militaire. Pour certains auteurs, l’adaptation s’oppose à l’innovation du point de vue temporel, l’adaptation étant le changement pendant le temps de la guerre (Grissom, 2015). Pour d’autre, il y a simplement une différence de degrés entre l’adaptation et l’innovation, l’adaptation apparaissant alors comme une modalité moins intense de changement (Schmitt, 2024). En tout état de cause, la notion d’adaptation apparaît comme une manière pour une organisation, une structure de pouvoir et plus largement pour un État de réagir à une évolution de leur environnement stratégique. L’adaptation repose ainsi sur une forme d’ambiguïté ; en effet, elle est tout à la fois un processus, au cours duquel l’acteur considéré réagit à une transformation de son environnement, et le résultat de celui-ci. L'adaptation peut ainsi prendre des formes militaires, politiques, économiques ou industrielles, mobilisant des temporalités et des ressources différentes selon les États. Elle peut également relever de réponses nationales ou de stratégies coordonnées à l'échelle européenne.

Ce panel thématique, qui s’inscrit dans la continuité du colloque organisé à Bordeaux le 13 novembre 2026, se propose d’étudier, dans une perspective pleinement pluridisciplinaire, l’adaptation des politiques publiques des États membres européennes aux évolutions du contexte sécuritaire du continent européen. À cette fin, les contributions proposées pourront

interroger les objectifs poursuivis par les acteurs qui portent les projets d'adaptation. Elles pourront également proposer des analyses comparées des stratégies étatiques et leur articulation avec les objectifs européens. En outre, les contributions peuvent porter, notamment à l'aide d'outils comparatifs, sur l'évaluation de l'efficacité des politiques d'adaptation.

ST 7

Parler à tous, parler à chacun : les publics multiples des discours de guerre.

Responsable scientifique :

Julie Bouchet, julie.bouchet@sciencespo.fr

Les discours de guerre, entendus comme les pratiques discursives qui participent au déclenchement, à la conduite ou à la contestation d'un conflit armé (Hodges, 2015), ont rarement un destinataire unique. Les acteurs concernés doivent simultanément mobiliser leurs soutiens, convaincre leurs alliés, dissuader l'adversaire et rallier des acteurs tiers. Or, ces audiences peuvent avoir des attentes divergentes : un message efficace auprès de l'une peut être mal reçu par une autre, et une menace rendue crédible face à l'adversaire peut réduire la marge de manœuvre de son émetteur auprès de son propre public. La guerre accentue cette tension, les enjeux y étant vitaux et l'adversaire y figurant parmi les destinataires. Ainsi, en annonçant la mobilisation partielle en septembre 2022, Vladimir Poutine s'adresse à l'opinion russe tout en menaçant l'Occident d'une riposte nucléaire sérieuse, menace que Pékin, partenaire à ménager, condamnera publiquement. En avril 2024, l'Iran frappe Israël pour montrer à son opinion et à ses alliés sa capacité de riposte, mais affirme avoir prévenu ses voisins et déclare aussitôt l'affaire « close », signalant à Israël et à Washington son refus de l'escalade. La pluralité des audiences constitue ainsi, dans la production des discours de guerre, à la fois une contrainte et une ressource stratégique.

Plusieurs traditions de recherche saisissent déjà ces enjeux : le *signaling* et les *audience costs* (Fearon, 1994), la sécuritisation (Balzacq, 2005), les récits stratégiques (Miskimmon, O'Loughlin et Roselle, 2013) ou l'*audience design* (Palmieri et Mazzali-Lurati, 2016), ainsi que des travaux récents sur la segmentation des messages en contexte de guerre (Patrona, 2023 ; Makeev *et al.*, 2026). Ces approches restent cependant dispersées et conceptualisent différemment le rôle des audiences, leurs interactions et les arbitrages qu'ils imposent. Elles saisissent en outre inégalement les effets du numérique, qui permet un ciblage plus fin des publics (Zuiderveen Borgesius *et al.*, 2018) tout en rendant leurs frontières plus poreuses (Marwick et boyd, 2011), tandis que l'IA générative facilite la déclinaison des contenus, voire la simulation d'audiences (Goldstein *et al.*, 2023).

Le présent panel propose de faire des configurations d'audiences un objet transversal d'analyse des discours de guerre, de leur production à leur réception. Une question le guide : que font les acteurs lorsque leurs audiences exigent des choses incompatibles, et quel prix stratégique paient-ils pour leurs arbitrages ?

Quatre axes pourront être explorés :

1. **Construire et hiérarchiser ses audiences** : les discours invoquent et constituent les audiences (« la nation », « le Sud global », « la communauté internationale »). Quels publics les acteurs privilégient-ils, et comment ces hiérarchies évoluent-elles au cours du conflit ?
2. **Composer avec des audiences multiples** : quelles stratégies – choix de l'arène, du canal ou du porte-parole, ambiguïté, segmentation – permettent de répondre à des attentes concurrentes et/ou d'en jouer ?

3. **Réception, circulation et rétroaction** : comment les publics interprètent-ils, relaient-ils, contestent-ils ou détournent-ils les discours de guerre, et comment ces réactions affectent-elles en retour les stratégies des émetteurs ?
4. **Technologies des audiences** : comment les outils numériques, du ciblage algorithmique à l'IA générative, transforment-ils la fabrique et la circulation des discours de guerre, et ont-ils les effets qu'on leur prête ?

Ouvert aux études portant sur les acteurs étatiques comme non étatiques et aux conflits contemporains comme historiques, le panel entend faire dialoguer science politique, relations internationales, SIC, sociologie, histoire et humanités numériques. Les approches comparatives, historiques et empiriques sur la question de la réception sont notamment bienvenues.

ST 8

Le genre à l'épreuve du réarmement. Entre ambitions émancipatrices et considérations sécuritaires : tensions, recompositions et perspectives stratégiques

Responsables scientifiques :

Marina Bousquet, marina.bousquet@u-bordeaux.fr
Lydie Thollot, lydie.thollot@competences-developpement.fr

Depuis plusieurs mois, la teneur de l'engagement multilatéral pour les droits des femmes s'est modifiée d'un combat pour l'obtention de nouvelles avancées vers la préservation des acquis de ces dernières décennies. Cette évolution peut s'entendre selon deux dynamiques complémentaires : un *backlash* international contre les droits des femmes et le durcissement du contexte sécuritaire global, menaçant tout autant de reléguer ces enjeux au second plan que de fragiliser directement les conditions de sécurité des femmes à travers le monde. À cet égard, les approches féministes de la sécurité ont largement décrit les processus spécifiques de vulnérabilisation auxquels les femmes sont confrontées en contextes de conflits armés — mécanismes qui s'appliquent également, selon des modalités propres, aux minorités sexuelles et de genre.

Dès lors, les menaces présentées par le contexte actuel, telles que perçues et documentées par les praticien.nes et les chercheur.ses travaillant sur ces enjeux, méritent une attention particulière. Une exigence fondamentale demeure toutefois : dépasser une approche exclusivement centrée sur la vulnérabilité des femmes afin de reconnaître pleinement leur rôle d'actrices de la sécurité internationale. Le programme Femmes, Paix et Sécurité (FPS) des Nations Unies a ainsi concentré, depuis vingt-cinq ans, une part importante de ses efforts à l'intégration et la participation effective des femmes dans tous les niveaux de la prévention et de la résolution des conflits. Le recul actuel de leur présence aux tables des négociations constitue en ce sens un indicateur préoccupant. Or, l'expérience des conflits passés et en cours a démontré les effets tangibles produits par la présence de femmes lors de ces différents processus, tant sur le plan stratégique et opérationnel sur le terrain, qu'au niveau des négociations politiques. Ainsi, les menaces sur les droits des femmes et le recul de leur participation aux processus décisionnels ne devraient pas être envisagés comme des phénomènes indépendants du contexte sécuritaire actuel, mais devraient être pleinement intégrés à l'appréhension de son évolution.

Dans ce contexte, et alors que plusieurs États ont formellement inscrit des engagements féministes au cœur de leurs orientations diplomatique et/ou de politique étrangère, ce panel entend interroger, de manière intersectionnelle, les (im)possibilités de conciliation des agendas d'émancipation et de protection des populations vulnérabilisées en raison de leur genre ou de leur orientation sexuelle, avec le processus de (re)militarisation en cours.

Deux axes de réflexion, non exclusifs, sont ici envisagés.

Le premier revient sur la dimension théorique et normative de l'(in)compatibilité morale et éthique du projet féministe avec les contextes de conflits armés ; questionnement central qui traverse et divise aussi bien les mouvements féministes que les approches féministes de la

sécurité. Dans quelle mesure est-il possible de penser conjointement les objectifs d'émancipation et la guerre ? Comment les approches féministes peuvent dépasser leur fonction critique pour contribuer pleinement à la réflexion stratégique ? De là, un État intégrant une perspective féministe dans sa politique étrangère peut-il s'engager dans un processus de réarmement sans entrer en contradiction avec les fondements même de ce projet politique ? Quelles formes d'articulation ou de négociation pourraient alors être envisagées ?

Le second axe prolonge ces questionnements en déplaçant l'analyse vers leurs implications institutionnelles et politiques. Il s'agit alors de considérer l'impact concret de la dégradation du contexte sécuritaire international sur les politiques ayant déjà institutionnalisé ces objectifs féministes, notamment à l'échelle internationale (programme Femmes, Paix et Sécurité de l'ONU) et étatique (diplomaties et politiques étrangères féministes). Il envisage alors les différentes menaces que ce contexte fait peser sur la continuité de ces initiatives, les éventuelles voies d'intégration pratiques de ces objectifs dans les politiques de défense, ainsi que les mécanismes alternatifs et/ou de résistance portés par différents acteur.rices pour tenter de les maintenir.

Bien que nous espérons des contributions portant sur le contexte actuel, les perspectives théoriques, historiques et sociologiques, notamment sur les contextes extra-européens dans lesquels ces questionnements n'ont jamais cessé de se poser, sont vivement encouragées pour développer cette réflexion. De même, si cet argumentaire se place majoritairement du point de vue de la cause des femmes, en ce qu'il s'agit des enjeux de genre ayant fait l'objet de la plus grande institutionnalisation en politique internationale, nous invitons vivement des contributions issues des approches queer pour enrichir cette discussion.

Bibliographie indicative :

Achilleos-Sarll, Columba et Achilleos-Sarll. *Feminist Foreign Policy : Energy and Resistance.* 1st ed. Bristol : Bristol University Press. 2026.

Aggestam, Karin, et Jacqui True, éd. *Feminist Foreign Policy Analysis: A New Subfield.* Bristol University Press, 2025.

Basu, Soumita, Paul Kirby, et Laura J. Shepherd, éd. *New Directions in Women, Peace and Security*. Bristol University Press, 2020.

Cockburn, Cynthia. *From Where We Stand: War, Women's Activism and Feminist Analysis.* Zed books, 2007.

Davies, Sara Ellen et Jacqui True. *The Oxford Handbook of Women, Peace, and Security*. Oxford : Oxford University Press. 2019.

Enloe, Cynthia. *Bananas, Beaches and Bases Making Feminist Sense of International Politics*. 2nd ed., University of California Press, 2014.

Etchart, Linda. « Demilitarizing the Global: Women's Peace Movements and Transnational Networks » in Rawwida Baksh et Wendy Harcourt (eds.). *The Oxford Handbook of Transnational Feminist Movements*. [s.l.] : Oxford University Press. 2015, p.

Hagen, Jamie J. "Queering Women, Peace and Security." *International Affairs (London)*, vol. 92, no. 2, 2016, pp. 313–3

Picq, Manuela Lavinas et Markus Thiel. *Sexualities in world politics : how LGBTQ claims shape international relations.* London: Routledge, Taylor & Francis Group. 2015.

Shepherd, Laura J. « Making war safe for women? National Action Plans and the militarisation of the Women, Peace and Security agenda ». *International Political Science Review / Revue internationale de science politique* 37, nº 3 (2016): 324-35.

Sjoberg, Laura et J. Ann Tickner. *Feminism and international relations : conversations about the past, present and future.* 1st ed. [s.l.] : Taylor and Francis. 2011.

Sjoberg, Laura, Laura J. Shepherd, et Caron E. Gentry, éd. *The Routledge Handbook of Gender and Security*. Routledge, Taylor & Francis Group, 2020.

Tickner, J. Ann. *Gender in international relations: feminist perspectives on achieving global security*. New directions in world politics. Columbia University Press, 1992.

Weber, Cynthia. *Queer international relations : sovereignty, sexuality and the will to knowledge*. New York : Oxford University Press. 2016.

ST 9

Le textile, matériau stratégique : protéger, équiper et surveiller le combattant

Textiles as a strategic material: protecting, equipping and monitoring the soldier

Responsables scientifiques :

François Boussu, francois.boussu@ensait.fr
Quentin Watel, quentin.watel@ensait.fr

Version française :

Matériau millénaire, le textile demeure au cœur de l'équipement du combattant. Longtemps cantonné à l'uniforme, il est devenu un matériau de haute technologie : fibres para-aramides et polyéthylène à très haute masse molaire pour la protection balistique, tissus 3D interlock pour les renforts composites des blindages de véhicules, membranes et adsorbants pour les tenues NRBC, fibres conductrices et capteurs intégrés pour le suivi physiologique du soldat. Ce matériau reste pourtant peu étudié par les sciences sociales de la guerre, qui l'appréhendent rarement comme un objet stratégique à part entière.

Ce panel propose de faire du textile un point d'entrée pour interroger les liens entre innovation technique, corps du combattant et capacités militaires. Sa capacité à répondre, avec légèreté et souplesse, à des menaces nouvelles (projectiles, éclats, agents chimiques ou biologiques, épuisement physique) façonne concrètement ce que les forces peuvent faire sur le terrain. Les conflits récents, en Ukraine notamment, rappellent que la protection individuelle, la mobilité et la survie du combattant restent des enjeux opérationnels de premier plan.

Les communications pourront s'inscrire dans les quatre axes suivants.

1. **Protéger.** Gilets pare-balles, casques, blindages composites, tenues NRBC : comment s'est construite la course entre menace et protection ? Quels compromis entre niveau de protection, masse et mobilité ? Approches historiques, études de cas d'équipements, analyse des normes et des procédures de qualification sont bienvenues.
2. **Mesurer et surveiller le corps.** Les textiles intelligents permettent de suivre en continu des données physiologiques (rythme cardiaque, température, fatigue, exposition). Quels usages pour le commandement et le soutien médical ? Quels enjeux éthiques et juridiques soulève la collecte de données de santé du soldat, de leur propriété à leur protection face à l'adversaire ?
3. **Produire et maîtriser.** La protection repose sur des fibres et des savoir-faire concentrés entre quelques acteurs mondiaux. Comment penser la souveraineté de la filière, la place du textile dans la base industrielle et technologique de défense, les relations entre armées, industriels et laboratoires, ou l'économie de l'innovation duale ?
4. **Porter et vivre l'équipement.** L'équipement est aussi une expérience vécue : charge portée, inconfort thermique, adaptation aux morphologies, notamment féminines,

appropriation ou contournement par les utilisateurs. Sociologues et ergonomes des armées y trouveront un terrain d'étude.

Le panel souhaite réunir des historiens, politiques, sociologues, juristes, philosophes et géographes, aux côtés d'ingénieurs, de praticiens militaires et d'industriels. Ce croisement, encore rare, vise à faire du textile un objet d'analyse stratégique et non plus seulement technique. Les propositions de jeunes chercheurs sont particulièrement encouragées ; les communications pourront être présentées en français ou en anglais.

English version:

An age-old material, textiles remain at the heart of military equipment. Long confined to the role of uniforms, textiles have become a high-technology material: para-aramid and ultra-high-molecular-weight polyethylene fibres for ballistic protection, 3D interlock fabrics for composite armour reinforcement in military vehicles, membranes and adsorbents for CBRN protective clothing, and conductive fibres with embedded sensors for monitoring soldiers' physiological condition. Yet despite their ubiquity, textiles remain largely overlooked by the social sciences of war, which seldom approach them as a strategic object in their own right.

This panel proposes to use textiles as a lens through which to examine the relationships between technological innovation, the soldier's body, and military capabilities. Their ability to address emerging threats while combining lightness and flexibility, whether from projectiles, shrapnel, chemical or biological agents, or physical exhaustion, directly shapes what armed forces can achieve on the battlefield. Recent conflicts, particularly in Ukraine, have highlighted that individual protection, mobility, and survivability remain central operational concerns.

Contributions may address one of the following four themes:

1. **Protecting**. Ballistic vests, helmets, composite armour, and CBRN protective suits: how has the race between threat and protection evolved over time? What trade-offs exist between protection levels, weight, and mobility? Historical approaches, equipment case studies, and analyses of standards and qualification procedures are particularly welcome.
2. **Monitoring and Measuring the Body**. Smart textiles enable the continuous monitoring of physiological data such as heart rate, body temperature, fatigue levels, and exposure to hazardous agents. How can such technologies support military command and medical services? What ethical and legal issues arise from the collection of soldiers' health data, ranging from ownership and privacy to protection against adversarial exploitation?
3. **Producing and Securing Supply Chains**. Protective equipment relies on fibres, materials, and expertise concentrated among a limited number of global actors. How should we approach questions of industrial sovereignty, the place of textiles within the defence industrial and technological base, the relationships between armed forces, industry, and research laboratories, or the economics of dual-use innovation?
4. **Wearing and Living with Equipment**. Military equipment is also a lived experience. Load carriage, thermal discomfort, adaptation to different body shapes, particularly female morphologies, and the ways users appropriate, modify, or circumvent issued

equipment all deserve attention. This theme offers fertile ground for sociologists, human factors specialists, and ergonomists working on military organisations.

The panel seeks to bring together historians, political scientists, sociologists, legal scholars, philosophers, and geographers alongside engineers, military practitioners, and industry representatives. This interdisciplinary dialogue, still relatively uncommon, aims to establish textiles as an object of strategic analysis rather than merely a technical one.

Proposals from early-career researchers are particularly encouraged. Papers may be presented in either French or English.

ST 10

Democratic resilience: a new challenge for civil-military relations

Responsables scientifiques :

Sami Makki, sami.makki@sciencespo-lille.eu
Alberto Bueno, albertobueno@ugr.es

In partnership with the European network ERGOMAS and the interdisciplinary project CDP DePERU, this panel proposal intends to reflect on the evolving nature of resilience in a European context.

Russia's full-scale invasion of Ukraine in February 2022 exposed the inadequacy of institutional and military arrangements built around a long post-Cold War assumption: European security challenges could usually be managed through crisis management and American strategic dominance. The war in Ukraine has demonstrated that survival in high-intensity warfare depends on civilians, infrastructure and territorial defence, making whole-of-society resilience an attractive concept. However, political safeguards are required, as democratic resilience does not equate to the extension of military logic into civilian life.

In this complex and rapidly changing institutional environment, the relationship between civilian and military institutions is of strategic importance. The interventions in Iraq and Afghanistan generated expertise in civil-military coordination, local governance, information environments, and inter-agency planning. However, concepts developed in counterinsurgency operations cannot simply be transposed to hybrid threats or high-intensity deterrence.

While developing resilient societies and systems may help to bridge the gap between the capabilities and expertise of civilian and military institutions through preparedness strategies, is a sustained involvement of civil society actors in deliberative processes necessary to shape a cooperative civil-military framework capable of responding holistically and sustainably to democratic challenges? Can liberal European democracies organise their societies, institutions, and armed forces to promote and organize for democratic resilience under uncertainty without sacrificing democratic control of the broader security sector?

ST 11

Assurer la continuité de l'État en contexte de conflit : contraintes, adaptations et résiliences des agents publics

Responsables scientifiques :

Ayabavi Linda Ophélie Comlan Sessi, comlansessi@gmail.com
Yao Ebafeyi Fala, yaoebafeyi002@gmail.com
Yannick Donald Ngouo Djoumessi, donaldngouodjoumessi@gmail.com

Les conflits armés contemporains ne mettent pas seulement à l'épreuve les capacités militaires des États ; ils interrogent plus largement leur aptitude à maintenir les fonctions essentielles de gouvernement malgré les destructions, les déplacements de populations, la fragmentation des territoires ou les transformations des rapports de souveraineté. Si la guerre est traditionnellement pensée comme un moment de suspension de l'ordre administratif, elle constitue également un puissant révélateur des mécanismes ordinaires de production de l'État. Comme l'ont montré Charles Tilly (1992) ou Michael Mann (1984), la guerre participe historiquement à la construction des capacités étatiques, tandis que Pierre Bourdieu (2012) rappelle que l'État repose sur un ensemble de pratiques administratives produisant quotidiennement sa légitimité. Dès lors, comprendre la continuité de l'État en contexte de conflit suppose de déplacer le regard des seules institutions centrales vers les agents qui assurent concrètement l'exercice de l'action publique.

Les recherches récentes en études de sécurité ont largement documenté les notions de résilience, de continuité gouvernementale (*Continuity of Government*) et de protection des infrastructures critiques (Boin, McConnell & 't Hart, 2008 ; Dunn Cavelty, 2008 ; Bourbeau, 2018). Les conflits en Ukraine, au Proche-Orient ou encore dans plusieurs États africains ont renouvelé les interrogations sur la capacité des administrations publiques à fonctionner sous la menace permanente, dans des environnements caractérisés par une forte incertitude stratégique. Toutefois, cette littérature demeure principalement centrée sur les échelons politico-stratégiques, les dispositifs nationaux de gestion de crise ou les organisations internationales. À l'inverse, les pratiques quotidiennes des administrations, les expériences professionnelles des fonctionnaires et les transformations concrètes du travail bureaucratique en contexte de guerre restent relativement peu étudiées.

Cette lacune apparaît d'autant plus importante que l'État ne saurait être réduit à ses institutions centrales. Les travaux de Joel Migdal (2001), James C. Scott (1998), Timothy Mitchell (1991) ou Akhil Gupta (1995) invitent à considérer l'État comme un ensemble de pratiques sociales, d'interactions administratives et de routines bureaucratiques qui produisent quotidiennement ses effets de pouvoir. De même, la sociologie de l'action publique a montré que les politiques publiques se construisent au niveau des agents de terrain (*street-level bureaucrats*), dont les marges de discrétion contribuent largement à façonner l'action de l'État (Lipsky, 1980 ; Dubois, 2010). Ces perspectives prennent une importance particulière dans les situations de conflit où les procédures ordinaires deviennent inopérantes et où les agents publics doivent arbitrer entre prescriptions institutionnelles, contraintes matérielles et exigences de survie.

L'objectif de ce panel est d'explorer les modalités selon lesquelles l'État continue d'exercer ses fonctions en contexte de guerre à travers les pratiques de ses administrations et de ses agents. Il s'agit d'analyser la manière dont les bureaucraties se maintiennent, se transforment ou se

recomposent lorsque les conditions ordinaires d'exercice de l'action publique sont profondément bouleversées. Cette réflexion s'inscrit dans le renouvellement des recherches consacrées aux administrations publiques confrontées aux crises majeures, aux situations d'urgence prolongée et aux conflits armés (Ansell, Boin & Keller, 2010 ; Farazmand, 2009).

Les conflits armés produisent des situations où les administrations doivent simultanément assurer la continuité des services essentiels, préserver leur légitimité, adapter leurs modes d'organisation et répondre aux attentes immédiates des populations. Les enseignants poursuivent les activités scolaires malgré les bombardements, les magistrats tentent de maintenir un ordre juridique dans des espaces où plusieurs souverainetés peuvent coexister, les collectivités territoriales organisent l'aide humanitaire, les personnels hospitaliers assurent les soins dans des infrastructures dégradées, tandis que les administrations financières, sociales ou préfectorales réinventent leurs modalités d'intervention. Ces pratiques administratives contribuent directement à la résilience des sociétés en guerre et participent au maintien des capacités de gouverner.

Le panel entend ainsi contribuer au développement d'une sociologie des administrations en guerre, encore peu structurée malgré son importance croissante dans les conflits contemporains. Il propose de croiser les apports de la science politique, de la sociologie des organisations, de l'administration publique, de l'histoire, du droit public, de la géographie politique et des études de sécurité afin de mieux comprendre les transformations du travail administratif sous la violence.

Trois axes de réflexion sont proposés.

Axe 1. Les contraintes : exercer l'action publique sous la violence

Le premier axe porte sur les contraintes multiformes auxquelles sont confrontés les agents publics. Les conflits armés désorganisent les chaînes hiérarchiques, fragilisent les capacités logistiques, détruisent les infrastructures et brouillent les cadres juridiques habituels. Les administrations doivent composer avec les pénuries de ressources, les déplacements forcés de leurs personnels, les cyberattaques, les coupures énergétiques ou les difficultés d'accès aux territoires.

Au-delà des contraintes matérielles, les communications pourront interroger les dilemmes éthiques et professionnels auxquels sont confrontés les fonctionnaires : continuité du service public sous occupation, arbitrages entre neutralité administrative et engagement patriotique, coopération ou résistance face aux autorités de fait, protection des populations civiles, articulation entre droit interne, droit international humanitaire et états d'exception. Les approches inspirées de la sociologie des professions ou des bureaucraties permettront notamment d'analyser les transformations des identités professionnelles en situation de conflit.

Axe 2. Les adaptations : réorganiser les bureaucraties en temps de guerre

Le deuxième axe s'intéresse aux capacités d'adaptation organisationnelle des administrations publiques. La guerre constitue un laboratoire d'innovations administratives où les routines bureaucratiques sont continuellement réinterprétées. Les agents développent des formes d'improvisation organisationnelle, réorganisent les circuits de décision, mobilisent des réseaux informels et construisent des solutions pragmatiques permettant de maintenir les fonctions essentielles de l'État (Crozier M. & Friedberg E. (1977).

Les communications pourront notamment analyser la décentralisation des prises de décision, les usages du numérique dans la continuité administrative, les formes de coopération entre

administrations civiles et militaires, les partenariats avec les organisations internationales ou humanitaires, les innovations procédurales ainsi que les effets de ces adaptations sur les bureaucraties après le conflit. Une attention particulière pourra être portée aux phénomènes de dépendance au sentier (*path dependency*) qui conduisent certaines innovations de crise à se pérenniser durablement.

Axe 3. Les résiliences : engagements professionnels et continuité institutionnelle

Le troisième axe interroge les mécanismes de résilience des administrations et de leurs agents. Les travaux sur la résilience organisationnelle montrent que celle-ci ne résulte pas uniquement de ressources matérielles mais également de capacités d'apprentissage, de cultures professionnelles, de solidarités organisationnelles et de formes d'engagement collectif (Weick & Sutcliffe, 2015 ; Bourbeau, 2018).

Pourquoi certains agents continuent-ils d'assurer leurs missions malgré les risques physiques, les traumatismes ou les pertes personnelles ? Quels ressorts expliquent le maintien de l'engagement professionnel ? Dans quelle mesure les identités administratives, les valeurs du service public ou les logiques vocationnelles contribuent-elles à la continuité institutionnelle ? Les communications pourront mobiliser la sociologie des professions, la psychologie du travail, les études sur la résilience ou encore les approches institutionnalistes afin d'explorer ces dimensions.

Une attention particulière sera portée aux temporalités de la sortie de guerre : reconstruction des administrations, réintégration des personnels déplacés, traitement des collaborations sous occupation, reconstruction des capacités administratives, mémoire professionnelle des conflits ou encore transformations durables des organisations publiques.

Au-delà de ces trois axes, le panel encourage les approches comparatives et historiques permettant de mettre en perspective différents contextes de guerre : Première et Seconde Guerres mondiales, conflits de décolonisation, guerres civiles, Balkans, Caucase, Ukraine, Proche-Orient, Afrique subsaharienne ou autres terrains. Les recherches fondées sur des enquêtes ethnographiques, des observations de terrain, des archives administratives, des analyses quantitatives, des entretiens ou des comparaisons internationales sont particulièrement bienvenues.

En réunissant des chercheurs issus de différentes disciplines, ce panel ambitionne de contribuer à un renouvellement des recherches sur l'État en guerre en faisant des administrations publiques un objet central d'analyse. Il s'agit de montrer que la continuité de l'État ne relève pas uniquement des décisions prises au sommet des institutions, mais qu'elle se construit dans le travail quotidien des agents publics qui, confrontés à la violence, à l'incertitude et à la désorganisation, participent concrètement à la préservation des capacités de gouverner. Cette perspective permet ainsi d'articuler les analyses de la formation de l'État, de la sociologie des bureaucraties, des études de sécurité et de l'action publique autour d'une même interrogation : comment l'État continue-t-il d'exister lorsque la guerre bouleverse les conditions ordinaires de son exercice ?

Références bibliographiques

Ansell C., Boin A. & Keller A. (2010), « Managing Transboundary Crises: Identifying the Building Blocks of an Effective Response System », *Journal of Contingencies and Crisis Management*, 18(4), pp. 195-207.

Boin A., McConnell A. & Hart P. (dir.) (2008), *Governing after Crisis. The Politics of Investigation, Accountability and Learning*, Cambridge, Cambridge University Press.

Bourdieu P. (2012), *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Seuil.

Bourbeau P. (2018), *On Resilience. Genealogy, Logics and World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.

Crozier M. & Friedberg E. (1977), *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil.

Dubois V. (2010), *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica.

Dunn Cavelty M. (2008), *Cyber-Security and Threat Politics*, Londres, Routledge.

Farazmand A. (2009), « Hurricane Katrina, the Crisis of Leadership, and Chaos Management », *Public Organization Review*, 9(4), pp. 399-412.

Gupta A. (1995), « Blurred Boundaries: The Discourse of Corruption, the Culture of Politics and the Imagined State », *American Ethnologist*, 22(2), pp. 375-402.

Lipsky M. (1980), *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York, Russell Sage Foundation.

Mann M. (1984), « The Autonomous Power of the State », *European Journal of Sociology*, 25(2), pp. 185-213.

Migdal J. (2001), *State in Society. Studying How States and Societies Transform and Constitute One Another*, Cambridge, Cambridge University Press.

Mitchell T. (1991), « The Limits of the State: Beyond Statist Approaches and Their Critics », *American Political Science Review*, 85(1), pp. 77-96.

Scott J. C. (1998), *Seeing Like a State*, New Haven, Yale University Press.

Tilly C. (1992), *Coercion, Capital and European States, AD 990-1992*, Oxford, Blackwell.

Weick K. E. & Sutcliffe K. M. (2015), *Managing the Unexpected. Sustained Performance in a Complex World*, 3e éd., Hoboken, Wiley.

ST 12

Repenser la puissance militaire à partir des puissances moyennes

Responsable scientifique :

Malo Cornuaille, malo.cornuaille@univ-lyon3.fr

En juillet, Elbridge Colby, sous-secrétaire à la Guerre chargé de la politique, publiait sur X une critique acerbe d'une stratégie conjointe des puissances moyennes, évoquant notamment l'absence d'une « base d'alignement cohérente » et des capacités de pallier le retrait du parapluie sécuritaire américain. Cette sortie, largement lue comme une réponse à Mark Carney et son allocution à Davos en janvier 2026, a suscité un vif débat, replaçant la réflexion sur les puissances moyennes au cœur des considérations. Menée à chaud dans les tribunes, cette controverse met toutefois en lumière une lacune plus profonde : la recherche ne dispose que de peu d'outils pour penser la dimension militaire des puissances moyennes.

Construit sur le fondement de puissances participant à la stabilisation et légitimation de l'ordre international, particulièrement par le biais d'approches multilatérales, le concept de puissance moyenne oscille désormais entre crise et renaissance. En 2023, Jeffrey Robertson et Andrew Carr plaidaient pour l'historisation du concept, argumentant que celui-ci ne permettait plus d'interpréter les États qualifiés de puissance moyenne. D'autres proposent une refonte du concept et son expansion. Après la distinction entre puissances moyennes émergentes et traditionnelles prônée dès 2003 par Eduard Jordaan, un collectif sous la direction de Tanguy Struye de Swielande, Dorothée Vandamme, David Walton et Thomas Wilkins avance une nouvelle méthodologie pour caractériser les puissances moyennes, distinguées par une typologie comportementaliste[1]. En 2022, les auteurs de l'ouvrage *Awkward Powers: Escaping Traditional Great and Middle Power Theory* suggèrent quant à eux une catégorie distincte afin d'analyser l'ordre international, fondée sur les puissances difficiles à classer selon les approches traditionnelles[2].

Si la littérature n'ignore pas complètement les questions sécuritaires dans l'étude des puissances moyennes – Carr avance à ce titre la capacité à assurer sa propre défense comme élément structurant de la puissance moyenne, Håkan Edström et Jacob Westberg dédient quant à eux une étude détaillée aux stratégies militaires de onze puissances moyennes, Mick Ryan constate enfin le manque de théorie de dissuasion conventionnelle pour ces puissances[3] – force est de constater qu'elle reste peu investie. Pourtant la dimension militaire semble essentielle, à l'heure d'une recomposition de l'ordre international marqué par un retour de la guerre interétatique et un réarmement généralisé.

La littérature sur la puissance militaire ne comble pas ce manque. Là où Stephen Biddle fonde la puissance militaire sur l'adoption de concepts tactiques particuliers, le *Modern System*, Risa Brooks et Elizabeth Stanley en font le produit de divers facteurs politiques, sociaux,

[1] *Rethinking Middle Powers in the Asian Century: New Theories, New Cases*, London, Routledge, 2018, 252 p. ; Eduard Jordaan, « The concept of a middle power in international relations: distinguishing between emerging and traditional middle powers », *Politikon*, Vol. 30, No. 1 (2003), p. 165-181.

[2] *Awkward Powers: Escaping Traditional Great and Middle Power Theory*, Singapore, Springer, 2022, 410 p.

[3] Andrew Carr, « Is Australia a middle power? A systemic impact approach », *Australian Journal of International Affairs*, 2013 ; Håkan Edström et Jacob Westberg, *Military Strategy of Middle Powers : Competing for Security, Influence, and Status in the 21st Century*, Abingdon, Oxon, Routledge, 2020 ; Mick Ryan, *Australia's National Defence Strategy*, 2024.

économiques, industriels et institutionnels[1]. Ces cadres ne traitent toutefois guère de la position intermédiaire, et ne proposent pas de classification ou hiérarchisation des puissances. Ils peinent ainsi à rendre compte des variations liées à cette position : des dépendances envers un allié, de l'insertion dans une coalition ou les contraintes de ressource, matérielles ou intellectuelles, mais aussi la faculté à générer des dépendances, par leurs propres exportations, des capacités niches etc.

Ce panel vise dès lors à interroger cette position intermédiaire, entre dépendances et autonomie, participant ainsi à l'étude des concepts tant de puissance militaire que de puissance moyenne.

Il soulève plusieurs interrogations et axes de réflexion :

- Comment les concepts de puissance militaire et puissance moyenne interagissent-ils ?
- Conceptualiser les puissances moyennes par leur rapport à la force et aux affaires militaires permet-il une meilleure compréhension de celles-ci ?
- Dans quelle mesure la position intermédiaire, par les dépendances qu'elle subit et celles qu'elle génère, convertit-elle les moyens militaires en autonomie et en influence ?

Bibliographie indicative :

ABBONDANZA, Grabielle et Thomas STOW WIKLINS. *Awkward Powers: Escaping Traditional Great and Middle Power Theory*. Singapore, Springer, 2022, 410 p., Coll. Global Political Transitions.

BIDDLE, Stephen. *Military Power : Explaining Victory and Defeat in Modern Battle*. Princeton, N.J, Princeton University Press, 2006, 337 p.

BROOKS, Risa A. et Elizabeth A. STANLEY. *Creating Military Power: The Sources of Military Effectiveness*. Stanford, California, Stanford University Press, 2007, 252 p.

CARR, Andrew. « Is Australia a middle power? A systemic impact approach ». *Australian Journal of International Affairs*, 2013.

EDSTRÖM, Håkan et Jacob WESTBERG. *Military Strategy of Middle Powers : Competing for Security, Influence, and Status in the 21st Century*. Abingdon, Oxon, Routledge, 2020.

JORDAAN, Eduard. « The concept of a middle power in international relations: distinguishing between emerging and traditional middle powers ». *Politikon*, Vol. 30, No. 1 (2003), p. 165-181.

STRUYE DE SWIELANDE, Tanguy et al. *Rethinking Middle Powers in the Asian Century: New Theories, New Cases*. London, Routledge, 2018, 252 p.

[1] Risa A. Brooks et Elizabeth A. Stanley, *Creating Military Power: The Sources of Military Effectiveness*, Stanford, California, Stanford University Press, 2007, 252 p. ; Stephen Biddle, *Military Power : Explaining Victory and Defeat in Modern Battle*, Princeton, N.J, Princeton University Press, 2006, 337 p.

ST 13

Connectivity, cooperation, competition and conflicts: from global to local dynamics

Responsables scientifiques :

Lauren Dagan Amos, laurendagan@gmail.com
Éric Frécon, ericfrecon@aspi.org.au
Aris Marghélis, aris.marghelis@protonmail.com

Since China launched its Belt and Road Initiative (BRI) in 2013, connectivity has gradually emerged as a key-component and challenge of international strategic relations. The succession of open military conflicts (notably in Ukraine, the Caucasus and the Middle East) after 2020, has boldly confirmed, accelerated and amplified this trend. The situation around the Strait of Hormuz as of Fall 2026 is symptomatic: several countries are now building or announcing new infrastructure and corridors in order to bypass this strait, although this is not without challenges either.

From this situation has emerged a trend that could be qualified as "connectivity-mania", with any new real or potential corridor presented as a "geopolitical breakthrough". Under this prism, this panel aims precisely to elaborate on wider, critical questions and their concrete *regional* applications:

1) Under which conditions do connectivity projects become a source of competition, cooperation, or conflict?
2) What is the articulation between Great Powers' and smaller, regional actors' ambitions when it comes to connectivity projects? On the one hand, the Great Powers' involvement in sometimes little-known hubs can be the core of wider geopolitical systems. This highlights either their military interests in small but strategic areas (e.g., for containment or logistics purposes), and/or initiatives to develop a presence, to be part of the subregional game, and to gain leverage through direct or indirect manoeuvres (military operations or exercises, hybrid warfare, etc.). On the other hand, smaller regional actors do not necessarily operate as Great Powers' appurtenances. To the opposite, they may use local and regional connectivity initiatives to expand their room for manoeuvre, push for their interests and diversify their partnerships, and even sometimes drag greater powers into these schemes in order to boost those very schemes.
3) Finally, it is precisely because connectivity projects are not only about connectivity but serve much wider objectives, that we are currently going through the above-mentioned "connectivity-mania". This raises the question of the right "mix" necessary to correctly evaluate and understand the real content and relevance of a connectivity initiative. Often, the geopolitical reading overwhelms other critical parts of this mix, such as infrastructure funding and capacity, cross-border coordination (especially for land-based corridors), political coordination between participating states, competition between infrastructure operators (such as ports), local security conditions that are often highly volatile, etc. All of these do actually impact the degree to which a connectivity initiative is indeed implemented, revealing thus its real dynamic beyond announcements.

In the light of the above, proposed contributions should focus on one or more of these axes. Besides, because *global* connectivity projects are abundantly addressed, this panel will focus on *subregional projects* and/ or on the *local portion of wider connectivity projects*, and the articulation of these projects with *local competition, security and conflict challenges*.

This panel will be held in English and online, and is open to young researchers from any country.

The speakers who will be selected to present their work during the symposium will have the opportunity to contribute, if they wish so, to a report through a short article of 3-5 pages based on their intervention and the Q&A session. This report is to be produced under the aegis of the Thematic Pole on Connectivity and Conflicts, that proposes this panel and that operates with the support of the AEGES.

ST 14

La Maitrise des Fonds marins à l'échelle de l'Union : entre politiques de souveraineté et coopérations internationales

Seabed Mastery at the European Union Level: Between Sovereignty Policies and International Cooperation

Responsables scientifiques :

Guillaume de Rougé, guillaume.de_rouge@ecole-navale.fr
Eliott Le Gall, eliott.le_gall@ecole-navale.fr
Virginie Saliou, virginie.saliou@irsem.fr

Version française :

Enjeu ancien, mais aujourd'hui au cœur d'une compétition exacerbée, la maitrise des fonds marins (MFM) est longtemps restée l'apanage d'États capables d'accéder aux grandes profondeurs, le plus souvent en lien avec leur composante de dissuasion océanique ou leurs capacités scientifiques et industrielles d'exploration. Depuis une décennie, elle connaît une accélération marquée, qui fait entrer en jeu de nouveaux acteurs et diversifie les pratiques associées, dans le cadre de l'exploitation civile mais aussi militaire des fonds marins, en tant que milieu, ressource, ou support.

S'appuyant sur une approche interdisciplinaire (droit, histoire et science politique) et comparative (stratégies de partenaires et compétiteurs), ce panel vise à éclairer les enjeux que soulève l'intégration de la MFM dans les politiques de sécurité et de défense à l'échelle européenne, en suivant les trois axes suivants :

- la militarisation des fonds marins. Le renforcement des discours sur la militarisation des fonds marins nécessite d'abord des éclairages sur ses causes : parmi d'autres, la vectorisation et le ciblage des flux énergétiques et informationnels ; les effets paradoxaux de la dissuasion nucléaire, à la fois inhibante et incitant au contournement par le bas ; enfin, last but not least, les tentatives d'appropriation, ou « infrastructuration », des mers et océans, source d'opportunités mais aussi de vulnérabilités croissantes. D'autre part, seront analysées les modalités de cette militarisation et les enjeux capacitaires et opérationnels qui en découlent – en termes d'analyse de la menace, de cas d'usage et concepts opérationnels, ou encore de modèles de force, entre dronisation et hybridation des flottes – afin de mieux comprendre les réponses des acteurs européens. Une attention particulière sera portée à la variété de ces réponses des acteurs européens.

- l'acceptabilité des technologies d'exploration et d'exploitation des fonds marins, civiles et militaires. Cette partie examinera d'une part, les instances où est discutée cette acceptabilité ainsi que les conséquences, notamment en droit de la mer ou droit des conflits armés que ces technologies soulèvent. Parallèlement, une attention portée à la mobilisation des arguments environnementaux sera attendue pour permettre d'éclairer la variété des facteurs influant sur l'acceptabilité de ces nouvelles technologies.

- l'européanisation contrariée des politiques d'innovation et d'industrialisation des MFM. L'analyse sera ici centrée sur la structuration des écosystèmes de recherche et d'industrie à la fois nationaux et coopératifs, dans les cadres UE/OTAN et ad hoc. Il s'agira d'étudier les

premières politiques européanisées en la matière, en soulignant les dépendances européennes, les remédiations initiées par les Etats-membres de l'UE dans le cadre de coopérations multinationales de diverses natures (opérationnelle, industrielle, de recherche appliquée), et de divers formats, incluant les initiatives lancées au sein de l'OTAN ou de manière ad hoc entre alliés et partenaires de l'espace euro-atlantique. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée au rôle des Alliés de l'OTAN non-membres de l'UE, ainsi qu'aux enjeux de standardisation et d'interopérabilité, de dualité et de politiques d'innovation, dans le triangle formé par les industriels, les donneurs d'ordres et les forces armées, utilisatrices finales.

English version:

Ancient in origin yet now at the heart of intensifying strategic competition, seabed warfare and seabed mastery have long remained the preserve of states capable of operating at great depths, most often in connection with their sea-based nuclear deterrent or their scientific and industrial exploration capabilities. Over the past decade, however, this field has experienced significant acceleration, bringing new actors into play and diversifying associated practices through both the civilian and military exploitation of the seabed as an environment, a resource, and a strategic support medium.

Drawing on an interdisciplinary approach (law, history, and political science) and a comparative perspective (examining the strategies of allies and competitors), this panel seeks to shed light on the challenges raised by the integration of seabed warfare and seabed mastery into European security and defence policies through the following three themes:

- The militarisation of the seabed. The growing emphasis on seabed militarisation first calls for a better understanding of its underlying drivers, including the increasing strategic importance and vulnerability of energy and information flows; the paradoxical effects of nuclear deterrence, which simultaneously restrains escalation while encouraging competition below the threshold of armed conflict; and, last but not least, attempts to appropriate and "infrastructuralise" maritime spaces, creating both opportunities and growing vulnerabilities. This theme will also examine the practical manifestations of seabed militarisation and the operational and capability challenges that result from it, including threat assessment, operational concepts and use cases, force design, and the transformation of fleets through unmanned systems and hybridisation. Particular attention will be paid to the diversity of European responses to these challenges.

- The acceptability of civilian and military seabed exploration and exploitation technologies. This theme will examine, on the one hand, the institutions and forums in which the acceptability of these technologies is debated, as well as the legal implications they raise, particularly in relation to the law of the sea and the law of armed conflict. On the other hand, contributors are encouraged to consider the role of environmental arguments in these debates in order to illuminate the wide range of factors shaping the societal, political, and legal acceptability of emerging seabed technologies.

- The contested Europeanisation of seabed innovation and industrial policies. The analysis will focus on the structuring of both national and cooperative research and industrial ecosystems within EU, NATO, and ad hoc frameworks. Contributions are invited to examine the first attempts to develop European-level policies in this area, highlighting European dependencies and the responses initiated by EU Member States through multinational cooperation in a variety of forms, including operational, industrial, and applied research initiatives. Attention will also

be paid to projects developed within NATO as well as ad hoc arrangements among allies and partners across the Euro-Atlantic area. In this context, particular emphasis will be placed on the role of NATO Allies that are not members of the European Union, as well as on issues of standardisation and interoperability, dual-use technologies, and innovation policies within the triangular relationship linking industry, procurement authorities, and the armed forces as end users.

ST 15

La politique de l'arsenalisation des migrations : Stratégies, mobilités et militarisation

Responsables scientifiques :

Sabine Dini, sabine.dini@uca.fr
Damien Simonneau, damien.simonneau@inalco.fr
Aymeric Vo Quang, aymeric.voquang@inalco.fr

Les travaux sur l'arsenalisation des migrations (*weaponized migration* en anglais) ont établi que les déplacements de populations civiles peuvent être provoqués, exploités ou détournés afin de peser sur le comportement d'un adversaire ou d'un partenaire (Greenhill, 2010). La littérature sur la diplomatie migratoire a prolongé ce déplacement en inscrivant les mobilités dans des relations de pouvoir durables de négociation, de dépendance et de coercition (Adamson & Tsourapas, 2019 ; Tsourapas, 2017 ; Fernández-Molina & Tsourapas, 2024). Un problème demeure pourtant pour comprendre ces usages : comment le mouvement, la présence ou l'immobilité de populations civiles acquièrent-ils une portée stratégique alors même que les personnes concernées restent extérieures aux appareils politiques qui anticipent, organisent ou exploitent leurs effets ?

Cette question invite à déplacer l'analyse de la seule instrumentalisation des migrations vers les relations qui rendent une mobilité politiquement conséquente sur le plan diplomatique et sécuritaire. Les études stratégiques ont montré combien la constitution d'un objet comme enjeu stratégique dépend de catégories, de doctrines et de représentations historiquement situées (Hoffman, 2007 ; Fridman, 2018 ; Renz, 2016). Les travaux sur l'anticipation et le risque permettent parallèlement de saisir comment des futurs incertains acquièrent des effets présents lorsqu'ils deviennent objets de scénarisation, de préparation et de décision (Amoore, 2013 ; Anderson, 2010 ; Aradau & van Munster, 2007). Des déplacements peuvent ainsi entrer dans une doctrine stratégique sans que ceux qui se déplacent deviennent les agents de cette stratégie ; une mobilité encore potentielle peut orienter des décisions présentes ; des corps peuvent supporter les effets d'un calcul auquel ils ne participent pas. Certaines circulations peuvent également être sécuritisées, de manière à autoriser l'exercice de la coercition (Bigo, 2002 ; Huysmans, 2006 ; Frowd, 2018), tandis que la présence de populations ou les conditions mêmes de leur déplacement peuvent contribuer à des effets territoriaux souverains comme le blindage des frontières (Agnew, 1994 ; Elden, 2013, Simonneau 2020). Ces configurations ont en commun une même dissociation : l'effet stratégique peut être produit à travers des civils sans leur incorporation au projet politique dont cet effet procède ou auquel il bénéficie.

A partir d'un ouvrage collectif en cours de rédaction, le panel propose de saisir cette configuration à partir de la notion de « mobilité civile », qui désigne ici le mouvement, la présence et l'immobilité de populations aux statuts divers demeurant politiquement distinctes de l'acteur auquel leur mobilité devient stratégiquement pertinente. Cette perspective rejoint les approches qui envisagent les capacités politiques comme produites dans des relations et des pratiques plutôt que comme des attributs préalablement détenus par les acteurs (Baldwin, 1979 ; Emirbayer, 1997 ; Jackson & Nexon, 1999). Il s'agit ainsi de comprendre comment une mobilité civile devient une capacité stratégique, quelles formes d'autorité son gouvernement rend possibles et comment les espaces qu'elle traverse ou occupe participent à ses effets.

Dans ce panel, trois opérations peuvent être examinées à partir de cas d'étude choisis à différents endroits du monde, notamment hors d'Europe. La première concerne la constitution stratégique de la mobilité civile : les savoirs, doctrines et anticipations par lesquels certains mouvements deviennent pensables et entrent dans le calcul militaire. La deuxième porte sur la constitution de l'autorité coercitive : la manière dont le gouvernement de populations demeurant civiles déplace les catégories de menaces, les compétences institutionnelles entre entités civiles et militaires ainsi que le façonnage des lieux d'exercice de la coercition par le contrôle frontalier et migratoire notamment. La troisième concerne la production spatiale des effets : les conditions dans lesquelles frontière, territoire, présence ou milieu naturel participent aux conséquences politiques mais aussi juridiques de l'arsenalisation du mouvement ou de l'immobilité (Sack, 1986 ; Paasi, 1996 ; Elden, 2013). Ces opérations sont analytiquement distinctes et peuvent se combiner dans les mêmes configurations empiriques.

Ainsi, en mettant en dialogue études stratégiques, sociologie politique de la sécurité et travaux sur les frontières et les mobilités, le panel interroge l'action stratégique lorsqu'elle s'exerce sur les conditions de la mobilité plutôt que par le commandement de ceux qui se déplacent**.**

ST 16

Enquêter sous contrainte : (in)accessibilité et vulnérabilité dans les terrains de guerre et de répression

Responsables scientifiques :

Loujaine Laamal, loujaine.laamal@ulb.be
Paul Dza, paul.dza@ulb.be

Les recherches sur la guerre, la répression et leurs prolongements transnationaux placent les chercheurs dans des configurations où les conditions de l'enquête contribuent directement à déterminer les formes et les limites de la production du savoir. Dans les zones de guerre, l'exposition à la violence transforme les possibilités de présence, les relations avec les enquêtés et les matériaux accessibles au chercheur. En dehors de la zone du conflit, la contrainte peut se prolonger : dans les espaces d'exil et en ligne, en détention ou sous surveillance, la coercition continue à structurer la prise de parole, et plus généralement la relation d'enquête. La littérature sur les terrains violents a montré combien l'accès, la sécurité et la positionalité façonnent les relations d'enquête ainsi que les connaissances produites à partir de celles-ci (Wood, 2006; Fujii, 2012; Parkinson & Wood, 2015; Glasius et al., 2018). Ce panel propose de prolonger cette réflexion à partir de terrains où les populations enquêtées sont exposées à la guerre, à la surveillance ou à d'autres formes de contrainte politique.

Les difficultés rencontrées varient selon les contextes et selon la position occupée par les personnes enquêtées. Dans un contexte guerrier, elles peuvent concerner l'accès physique au terrain, les conditions de sécurité dans lesquelles les rencontres ont lieu ainsi que le positionnement vis-à-vis d'acteurs traumatisés ou bien impliqués dans la violence (Sriram et al., 2009). Pour des enquêtés en contexte de violence politique, la difficulté peut se retrouver davantage dans la construction d'une relation permettant la prise de parole. La surveillance, les risques associés à certains récits ou les pressions exercées sur l'environnement social peuvent continuer à peser sur la relation d'enquête au-delà du lieu où la violence s'exerce directement (Moss, 2016; Glasius, 2018). L'accès apparaît alors comme un processus progressif qui dépend de la confiance construite avec les participants, des conditions dans lesquelles la recherche leur est présentée, et du positionnement déséquilibré entre le chercheur et l'enquêté sur les risques de la recherche (Mackenzie, McDowell & Pittaway, 2007).

Ces terrains conduisent aussi les chercheurs à adapter leurs pratiques de collecte. Certains entretiens sont menés sous des configurations imprévisibles et possiblement impactantes sur la condition du chercheur et de l'interrogé (Kostovicova, 2022) tandis que certains matériaux demandent des précautions supplémentaires avant leur conservation ou leur utilisation. Les silences, les refus et les interruptions peuvent alors devenir des éléments importants pour comprendre la relation d'enquête elle-même. Fujii (2010, 2012) a notamment montré l'intérêt des formes indirectes de communication et des silences sur les terrains marqués par la violence. Les choix réalisés au cours de l'enquête influencent ainsi les matériaux finalement disponibles et les possibilités d'interprétation qui en découlent (Wood, 2006; Glasius et al., 2018).

Le panel souhaite réunir des contributions consacrées à ces expériences méthodologiques dans différents contextes de guerre, de répression ou de déplacement. Les propositions pourront porter sur l'accès au terrain, la construction de la confiance, la sécurité des participants, les usages du numérique ou la place du chercheur dans la relation d'enquête. Une attention

particulière pourra être accordée aux arbitrages réalisés pendant la collecte et à la manière dont ces choix influencent les données produites. Le panel vise ainsi à mettre en dialogue plusieurs expériences de terrain afin de discuter des adaptations méthodologiques qu'impose la recherche auprès de populations exposées à la guerre et à ses conséquences politiques et des enseignements que ces expériences peuvent apporter à la conduite de l'enquête.

ST 17

Le wargaming au service des études stratégiques : formation, études opérationnelles, appui aux politiques de défense et doctrines

The Role of Wargaming in Strategic Studies: Training, Operational Analysis, Defence Policy Support, and Doctrine Development

Responsable scientifique :

Thibault Fouillet, fouillet@capri-fr.org

Version française :

Le wargaming retrouve une place de premier plan dans la construction des doctrines et formation des forces armées en Europe, entrainant une structuration de son étude y compris en France par le biais des Assises Françaises d'Études du Wargaming depuis 2024, de l'espace dédié aux wargames au Paris Defense & Strategy Forum ou encore de la création en 2026 du Wargaming in Paris à l'initiative du Ministère des Armées. Néanmoins, bien que la littérature sur l'objet soit prolifique[1] et inscrite dans une recherche pluri-décennale en particulier aux Etats-Unis[2], le lien avec les études stratégiques demeure encore trop peu traité. En effet, si les cas d'études sont nombreux (étude d'impact technologique pour les industriels, étude critique d'une doctrine[3], etc.), une approche unifiée au profit des études stratégiques en tant que champ de recherche académique reste lacunaire.

La formation à la conduite de la guerre, tout comme à la compréhension et à l'étude de la stratégie et de la guerre par les wargames, demeure par conséquent un champ exploratoire. Des pistes existent, telle la ludéopédagogie au sein des sciences de l'éducation, mais qui demeurent généralistes en ne prenant pas pleinement en compte les spécificités des études sur la guerre.

L'objectif de ce panel est ainsi de combler en partie cette lacune en se concentrant sur les fondements du lien entre wargaming et études stratégiques. Il s'agit de pouvoir construire un cadre réflexif sur l'emploi des wargames à des fins d'analyse opérationnelle, d'études doctrinales et de l'art militaire, mais également au profit de la formation sur les études stratégiques tant dans une perspective de recherche que pour les praticiens[4].

En synthèse de ces dynamiques exploratoires et pour répondre à l'objectif du panel, des communications sont attendues sur quatre thématiques croisées :

[1] Voir en France : Thibault Fouillet (dir.), « Du Wargaming », *Stratégique* n°131 & 132, 2025, 258pages.

[2] Par le biais notamment de la bibliographie de figures tutélaires tels Peter Perla, David Banks, John Curry et Chris Engle.

[3] Le cas le plus emblématique étant l'emploi du wargaming pour tester et densifier les principaux éléments de la *Third Offset Strategy* des Etats-Unis : Paul Norwood & Benjamin Jensen, « Wargaming the third offset strategy », *Joint Forces Quarterly*, n°83, 2016, pp. 34-39.

[4] L'objet même du wargame et de son développement pourront également y trouver leur place, tant les critères de design des jeux ainsi que des grilles analytiques peuvent participer à la diffusion de cultures stratégiques ou de doctrines, voire interroger sur l'apport de la modélisation pour des données complexes de l'art militaire (art opératif, opérations multidomaines, etc.)

- La formation et l'analyse des études stratégiques par le biais du wargaming (thématiques, méthodes, apports, lien avec les autres méthodologies, limites, cas concrets…)
- L'étude des opérations armées contemporaines et de l'art militaire en général par le wargaming (cas d'études, concepts et doctrines étudiées, apport pour la compréhension de la guerre, etc.)
- La place du wargaming pour l'étude et le développement critique des politiques de défense et des doctrines stratégiques
- Les formes et méthodes du wargaming au service de l'appui aux praticiens militaires et de la prise de décision stratégique – analyse, prospective, formation, études dédiées.

Le panel ainsi proposé étant coorganisé par l'Association Française d'Études du Wargaming et le CAPRI, dont l'organisateur représente les deux institutions, les communications feront l'objet d'une synthèse publiée par l'association et d'une perspective de publication commune au sein de la revue *Stratégique* appui régulier de ses travaux.

English version:

Wargaming is once again taking center stage in the development of military doctrines and the training of armed forces in Europe, leading to a more structured approach to its study—including in France through the Assises Françaises d'Études du Wargaming since 2024, the dedicated wargaming section at the Paris Defense & Strategy Forum, and the creation in 2026 of "Wargaming in Paris" at the initiative of the Ministry of the Armed Forces. Nevertheless, although the literature on the subject is prolific and rooted in decades of research—particularly in the United States—the connection to strategic studies remains under-explored. Indeed, while there are numerous case studies (technological impact assessments for industry, critical analyses of military doctrine, etc.), a unified approach to strategic studies as an academic field of research remains lacking.

Training in the conduct of war, as well as in the understanding and study of strategy and war through wargames, therefore remains an exploratory field. Some avenues exist, such as game-based learning within the field of education, but these remain general in nature and do not fully account for the specific characteristics of the study of war.

The objective of this panel is thus to partially fill this gap by focusing on the foundations of the link between wargaming and strategic studies. The aim is to construct a reflective framework on the use of wargames for operational analysis, doctrinal studies, and military art, as well as for training in strategic studies—both from a research perspective and for practitioners.

To summarize these exploratory dynamics and meet the panel's objective, presentations are sought on four interrelated themes:

- Training and analysis in strategic studies through wargaming (themes, methods, contributions, links to other methodologies, limitations, case studies, etc.)
- The study of contemporary armed operations and military art in general through wargaming (case studies, concepts and doctrines analysis, contributions to the understanding of war, etc.)

- The role of wargaming in the study and critical development of defense policies and strategic doctrines
- The forms and methods of wargaming in support of military practitioners and strategic decision-making – analysis, foresight, training, dedicated studies.

As this panel is co-organized by the French Association for Wargaming Studies and CAPRI—with the organizer representing both institutions – the presentations will be summarized in a report published by the association and may be published jointly in the journal *Stratégique*, which regularly supports the association's work.

ST 18

La guerre en archéologie, l'archéologie en guerre : dialogue interdisciplinaire et « archéologie stratégique »

Responsable scientifique :

Okan Germiyanoglu, okan.germiyanoglu@gmail.com

Les études sur les conflictualités contemporaines comme celles des formes de violence plus anciennes montrent le potentiel d'une interdisciplinarité productrice de travaux associant entre autres l'archéologie, l'histoire militaire, la géographie, l'anthropologie, la science politique et les études stratégiques. L'apport de l'archéologie - complétée par les innovations technologiques scientifiques - est fondamental au croisement de cette interdisciplinarité.

Archéologiser la guerre **(Axe 1)** repose avant tout sur les apports de la matérialité et des zones spatiales étudiées sur des affrontements anciens, par exemple au Néolithique en Afrique et en Europe, ou des conflits contemporains avec les deux guerres mondiales. Cette archéologie des conflits armés permet de les saisir comme des processus d'organisation, de pratiques et d'interactions (vestiges d'affrontements, camps militaires, armes, charniers, environnement, etc.). À ce titre, les outils technologiques (SIG, LiDAR, imagerie satellitaire, etc.) soutiennent efficacement la démarche d'archéologiser la guerre.

L'archéologie se trouve aussi au cœur des stratégies et des tactiques de guerre **(Axe 2)**. La destruction du patrimoine culturel et archéologique, ainsi que la lutte contre le pillage des sites sont des enjeux déjà saisis par les États et les organisations internationales (UNESCO, OTAN, etc.). Mais les sites archéologiques deviennent aussi des objectifs tactiques dans lesquels ils connaissent un processus de militarisation qui les transforme - s'il ne les détruit pas. Dans cette démarche, il est intéressant de se pencher sur ce processus de militarisation et ses effets sur la recherche archéologique comme sur l'évolution des tactiques de guerre sur des zones d'affrontements récents, voire en cours.

Le dialogue entre archéologie et guerre questionne enfin les dimensions épistémologiques et technologiques autour d'une potentielle archéologie stratégique **(Axe 3)**. Les archéologues anticipent et organisent leurs missions en fonction des relations bilatérales entre États et des missions fixées par les organisations internationales. En plus de cette dépendance, se pose la question des données de terrain. Issues d'outils technologiques comme le SIG – établissant une carte archéologique interactive pour les archéologues comme pour les autorités locales et nationales – les données archéologiques peuvent potentiellement fournir des informations à des fins de renseignement militaire ? Dès lors, se posent des questionnements technologiques et éthiques dans cette archéologie qui devient de plus en plus politique et stratégique.

Objectifs du panel :

Le panel propose d'explorer ce dialogue entre archéologie et guerre, afin de renouveler la façon de penser la guerre dans les études stratégiques à partir des apports matériels, spatiaux et patrimoniaux que fournit l'archéologie. Sont attendus ainsi la production de nouvelles connaissances sur la guerre comme processus global à part entière, ainsi que des perspectives de recherche dans ce domaine avec des intervenants contribuant à cette interdisciplinarité (archéologues, historiens, politistes, géographes, etc.).

Axes de réflexion possibles :

Axe 1. Archéologiser la guerre d'hier à aujourd'hui

Les contributrices et contributeurs peuvent s'appuyer sur les travaux relativement récents sur l'archéologie des guerres anciennes (Guilaine et Sémelin, 2016 ; Lehoërff, 2018 ; Scherer, 2021) comme contemporaines selon différentes approches (Beck, Johnson, Schofield, 2002 ; Saunders, 2012 ; Desfossés, Jacques et Prilaux, 2014 ; Carpentier, 2022).

Nous recommandons également le n°1 (vol. 4) de la revue *Bellica* et publié cette année sur le dossier dirigé par Laurent Capdetray « Archéologie des conflits : objets, corps, traces ».

Axe 2. L'archéologie en guerre : stratégies de préservation et processus de militarisation du patrimoine culturel et archéologique

Cet axe peut être travaillé à partir des travaux suivants non-exhaustifs portant sur les effets des conflits armés sur le patrimoine culturel et archéologique et la préservation et la restauration des sites impactés (Rothfield, 2008 ; Turku, 2018 ; Mura et Herr, 2024).

La littérature analyse également la préservation du patrimoine dans un objectif de sécurité internationale, notamment à travers les recommandations stratégiques et doctrines militaires des États et des organisations internationales (Rush, 2010 ; Meskell, 2018 ; Portel, 2026).

Axe 3. Épistémologie d'une archéologie « stratégique »

Les contributrices et contributeurs peuvent s'orienter vers des travaux interrogeant l'éthique de recherche archéologique sur des zones en conflit (Hamilakis et Duke, 2007 ; Perring et van der Linde, 2009 ; Stone, 2011).

Dans l'usage éthique des outils technologiques en archéologie, des travaux relativement récents peuvent être mobilisés notamment sur les sites militaires inaccessibles ou encore sur le partage des données archéologiques avec des communautés locales et/ou des autorités publiques (Myers, 2010 ; Cohen, Klassen et Evans, 2020 ; Davis et al., 2021). Le questionnement peut porter enfin sur l'usage de ces données à des fins politiques et militaires (Fisher et al., 2021).

Références bibliographiques :

Axe 1

Laurent Capdetray (dir.), « Archéologie des conflits : objets, corps, traces », *Bellica*, n°1, vol. 4, 2026, p. 5-194.

Colleen M. Beck, William Gray Johnson, John Schofield (dir.), *Matériel Culture: The Archaeology of Twentieth-Century Conflict*, Routledge, 2012.

Vincent Carpentier, *Pour une archéologie de la Seconde Guerre mondiale*, La Découverte, 2022.

Yves Desfossés, Alain Jacques, Gilles Prilaux, *Archéologie de la Grande Guerre*, Ouest-France/Inrap, 2014.

Jean Guilaine, Jacques Sémelin (dir.), *Violences de guerre, violences de masse. Une approche archéologique*, La Découverte/Inrap, 2016.

Anne Lehoërff, *Par les armes. Le jour où l'Homme inventa la guerre*, Belin, 2018.

Nicholas J. Saunders, *Beyond the Dead Horizon: Studies in Modern Conflict Archaeology*, Oxford Books, 2012.

Andrew K. Scherer, « Recent Research on the Archaeology of War and Violence, *Annual Review of Anthropology*, 50, 2021, p. 403-421.

Axe 2

Lynn Meskell, *A Future in Ruins: UNESCO, World Heritage, and the Dream of Peace*, Oxford University Press, 2018.

Mathilde Mura, Jean-Jacques Herr, « Contemporary military damage at Khorsabad: A case study for conflict archaeology in the disputed territories North of Mosul, Iraq », *Syria*, 101, 2024, DOI : https://doi.org/10.4000/14z86.

Eva Portel, « Penser la place du patrimoine culturel dans un conflit armé », *Le Rubicon*, vol. 6, 2026 [https://lerubicon.org/penser-la-place-du-patrimoine-culturel-dans-un-conflit-arme/].

Lawrence Rothfield (dir.), *Antiquities Under Siege: Cultural Heritage Protection After the Iraq War*, AltaMira Press, 2008.

Laurie Rush (dir.), *Archaeology, Cultural Property and the Military*, Boydell Press, 2010.

Helga Turku, *The Destruction of Cultural Property as a Weapon of War: ISIS in Syria and Iraq*, Palgrave Macmillan, 2018.

Axe 3

Anna Cohen, Sarah Klassen, Damian Evans, « Ethics in Archaeological Lidar », *Jounal of Computer Applications in Archaeology*, 3 (1), 2020, p. 76-91.

Dylan S. Davis et al., « The Aerial Panopticon and the Ethics of Archaeological Remote Sensing in Sacred Cultural Spaces », *Archaeological Prospection*, 28 (3), 2021, p. 305-320.

Michael Fisher et al., « Ethical Considerations for remote sensing and open data in relation to the endangered archaeology in the Middle East and North Africa project », *Archaeological Prospection*, 28 (3), 2021, p. 279-292.

Yannis Hamilakis, Philip Duke (dir.), *Archaeology and Capitalism: From Ethics to Politics*, Left Coast Press, 2007.

Adrian Myers, « Camp Delta, Google Earth and the Ethics of Remote Sensing in Archaeology », *World Archaeology*, 42 (3), 2010, p. 455-467.

Dominic Perring, Sjoerd van der Linde, « The Politics and Practice of Archaeology in Conflict », *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 11 (3-4), 2009, p. 197-213.

Peter G. Stone (dir.), *Cultural Heritage, Ethics and the Military*, Boydell Press, 2011.

ST 19

Les stratégies nucléaires face aux ruptures contemporaines : un répertoire renouvelé ?

Responsables scientifiques :

Frédéric Gloriant, frederic.gloriant@ens.psl.eu
Yannick Pincé, yannick.pince@gmail.com
Gabriel Pourre, gabriel.pourre@sciencespo.fr
Mathéo Schwartz, matheo.schwartz1@univ-lyon3.fr

Cette proposition est portée par le pôle thématique « les stratégies nucléaires » de l'AEGES. Cette section thématique se veut pluridisciplinaire et ouverte à toute personne intéressée par les problématiques du nucléaire militaire. L'objectif est d'explorer les stratégies atomiques à partir de deux études de cas :

- Le renouveau des débats sur la limitation des dommages dans la pensée stratégique américaine
- L'avenir de la doctrine française et du concept d'« européanisation » de la dissuasion

Il s'agit d'étudier les options stratégiques actuelles et les répercussions des choix effectués dans un contexte diplomatico-stratégique fragilisé. Les évolutions du système international, l'accélération des innovations technologiques et la contestation des principaux accords de maîtrise des armements soulèvent de multiples interrogations quant à l'avenir des postures nucléaires. Le retour de la compétition entre puissances, la modernisation des arsenaux associée à l'essor des technologies dites de « rupture » (défenses antimissiles, cyber, hypervélocité, intelligence artificielle…) ainsi que l'ensemble des bouleversements planétaires interrogent le rôle de l'arme nucléaire dans le système international contemporain et relancent les débats stratégiques. Si la Guerre froide en a posé les fondements théoriques, la pertinence de ces concepts se pose aujourd'hui : sont-ils encore opérants, devenus obsolètes, ou doivent-ils être réappropriés sous certaines conditions ?

Chaque sous-thématique constituera au moins un créneau de deux heures pour mettre en dialogue ces différentes perspectives. Les axes sous chaque panel sont indicatifs : les communications peuvent s'y inscrire ou proposer un autre angle.

Panel 1 – La stratégie de « limitation des dommages » et les technologies émergentes : nouveau paradigme nucléaire ?

- Les fortes évolutions capacitaires et technologiques conduisent certains chercheurs à évoquer une « nouvelle ère de contre-force » (Lieber et Press). Comment ces dynamiques changent-elles, ou non, les doctrines nucléaires ? Ces développements contestent la théorie de la « Révolution nucléaire » selon laquelle l'arme atomique rend la victoire illusoire et fonde la stabilité autour d'une vulnérabilité réciproque. Cette condition est-elle irrémédiablement dépassée ?
- Les conséquences et les enjeux d'une telle stratégie pour les garanties nucléaires américaines : une stratégie de limitation des dommages est-elle propice à restaurer ou plutôt à aggraver la crise de « confiance » entre Européens et Américains ? Les armes de faible puissance (« low-yield ») poursuivent-elles un objectif politique de «

réassurance » ou de « signalement », ou alors simplement un moyen opérationnel de nucléaire « limité » qui favoriserait une situation de « *decoupling* »?

- Effets normatifs dans un ordre nucléaire fragilisé : comment cette stratégie influence-t-elle la maîtrise des armements, le jugement juridique et éthique sur l'emploi de la force armée, les postures et pratiques des États dotés, de leurs alliés et de leurs adversaires ainsi que le regard porté par les opinions publiques sur le fait nucléaire ?

Panel 2 – La dissuasion « avancée » en Europe : enjeux et défis pour la France et ses partenaires européens

- Quel futur pour la présence américaine en Europe et pour sa dissuasion élargie ? Quelle valeur désormais pour la présence conventionnelle et les armes nucléaires stationnées sur le sol européen ? Sont-elles un avantage ou un frein à une défense plus européenne ?
- Quelles coopérations et coordinations envisager ? Le Royaume-Uni et, dans une autre mesure, l'Allemagne, sont souvent invoqués pour renforcer l'idée d'une dissuasion « européenne ». Au-delà de ces deux pays, comment repenser l'articulation entre nucléaire et conventionnel dans le cadre d'une Alliance atlantique où l'engagement américain semble se réduire ?
- Quels enjeux politiques et stratégiques d'une telle ouverture européenne pour la dissuasion nucléaire française ? Le « grand débat » entre politiques et stratèges de la Guerre froide donne-t-il des clés de lecture ou représente-t-il un biais d'analyse dans un contexte différent ?
- Quelles perceptions les partenaires européens et leur population ont-ils du débat sur le rôle de la dissuasion française sur le continent et du concept de « dissuasion avancée » ?

ST 20

Le réveil de l'Europe de la défense : impacts géopolitiques, valorisations de marché et autonomie stratégique depuis 2022

The Awakening of European Defense: Geopolitical Shocks, Market Valuations, and Strategic Autonomy since 2022

Responsables scientifiques :

Fredj Jawadi, Fredj.jawadi@univ-lille.fr
Philippe Rozin : Philippe.rozin@univ-lille.fr

Version française :

Le déclenchement du conflit en Ukraine en février 2022 a brisé définitivement l'illusion des « dividendes de la paix » en Europe, marquant le retour brutal de la haute intensité et de la nécessité d'une souveraineté militaire concrète. Ce pivot géopolitique majeur a contraint les États européens à réévaluer urgemment leurs doctrines de sécurité, entraînant des hausses massives et historiques des budgets de défense. Au-delà des choix politiques et capacitaires, ce bouleversement a reconfiguré en profondeur le paysage économique, industriel et financier des industries de défense sur le Vieux Continent.

Ce panel se propose d'analyser l'onde de choc géopolitique post-2022 sous le prisme de l'économie financière. Longtemps marginalisé par les grands fonds ou soumis à des grilles de lecture restrictives (notamment à travers les critères d'exclusion ESG), le secteur de la défense européen est redevenu un actif stratégique de premier plan. La transition vers une « économie de guerre » pose dès lors une question fondamentale : comment les impératifs de sécurité nationale et les ambitions d'autonomie stratégique européenne se traduisent-ils dans les dynamiques de marché et la valeur financière des entreprises du secteur ?

Pour répondre à cette problématique, le panel s'articulera autour de trois axes majeurs, ouverts aux contributions pluridisciplinaires (finance d'entreprise, macroéconomie, sciences politiques, gestion stratégique) :

Axe 1 : valorisations boursières et comportement des marchés financiers. Cet axe explore la trajectoire financière des entreprises de défense européennes (ex. Rheinmetall, Thales, BAE Systems, Leonardo, Dassault Aviation) depuis 2022. Les propositions pourront analyser l'explosion des capitalisations boursières, l'évolution des multiples de valorisation, ou encore les primes de risque associées au secteur. Une attention particulière sera accordée au changement de paradigme chez les investisseurs institutionnels : assiste-t-on à une réhabilitation pérenne des valeurs de défense face aux contraintes de la finance durable ?

Axe 2 : l'équation de l'autonomie stratégique face à la réalité des marchés. L'ambition d'une "autonomie stratégique européenne" se heurte à la réalité d'un marché fragmenté et historiquement dépendant de technologies extra-européennes. Cet axe interroge l'impact des politiques publiques (Fonds européen de la défense, initiatives d'achats groupés) sur la viabilité économique des firmes. Dans quelle mesure la tension entre souveraineté nationale (préférence nationale) et intégration européenne redéfinit-elle l'attractivité financière et les carnets de commandes des acteurs de la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) ?

Axe 3 : synergies industrielles, restructuration des marchés et chaînes de valeur. La nécessité de monter rapidement en charge impose des transformations structurelles. Cet axe examine les fusions-acquisitions (M&A), les joint-ventures transfrontalières et les alliances nées depuis 2022. Quel est l'impact de ces synergies sur l'efficience et la compétitivité des marchés de la défense en Europe ? Comment les contraintes opérationnelles (pénuries de matières premières, inflation des coûts, sécurisation des composants critiques) sont-elles intégrées et valorisées par les marchés ?

Modalités de soumission

Ce panel vise à croiser les regards d'économistes, de chercheurs en finance et de spécialistes des questions géopolitiques. Les approches empiriques (études d'événements, modélisations économétriques, analyses de données de marché) tout comme les analyses qualitatives comparatives ou sectorielles sont fortement encouragées. Le panel accepte les propositions et les communications en français et en anglais.

English version:

The outbreak of the conflict in Ukraine in February 2022 definitively shattered the illusion of the « peace dividend » in Europe, marking the brutal return of high-intensity warfare and the need for concrete military sovereignty. This major geopolitical pivot has forced European states to urgently reassess their security doctrines, leading to massive and historic increases in defense budgets. Beyond political and capability-related choices, this upheaval has profoundly reconfigured the economic, industrial, and financial landscape of defense industries across the continent.

This panel aims to analyze the post-2022 geopolitical shockwave through the lens of financial economics, value chain management, and industrial strategy. Long marginalized by major investment funds or subjected to restrictive interpretive frameworks (notably through ESG exclusion criteria), the European defense sector has once again become a premier strategic asset. The transition toward a "war economy" therefore raises a fundamental question : how do national security imperatives and ambitions for European strategic autonomy translate into market dynamics and the financial valuation of companies within the sector?

To address this issue, the panel will be structured around three main axes, open to multidisciplinary contributions (corporate finance, macroeconomics, political science, strategic management):

Axis 1: Stock Market Valuations and Financial Market Behavior. This axis explores the financial trajectory of European defense companies (e.g., Rheinmetall, Thales, BAE Systems, Leonardo, Dassault Aviation) since 2022. Proposals may analyze the explosion of market capitalizations, the evolution of valuation multiples, or the risk premiums associated with the sector. Particular attention will be given to the paradigm shift among institutional investors: are we witnessing a lasting rehabilitation of defense stocks in the face of sustainable finance constraints?

Axis 2: The Equation of Strategic Autonomy vs. Market Reality. The ambition for « European strategic autonomy » clashes with the reality of a fragmented market historically

dependent on extra-European technologies. This axis questions the impact of public policies (European Defence Fund, joint procurement initiatives) on the economic viability of firms. To what extent does the tension between national sovereignty (national preference) and European integration redefine the financial attractiveness and order books of actors within the European Defence Technological and Industrial Base (EDTIB)?

Axis 3: Industrial Synergies, Market Restructuring, and Value Chains. The need to rapidly scale up production capacities necessitates structural transformations. This axis examines mergers and acquisitions (M&A), cross-border joint-ventures, and alliances formed since 2022. What is the impact of these synergies on the efficiency and competitiveness of defense markets in Europe ? How are operational constraints (raw material shortages, cost inflation, securing critical components) integrated and priced by the markets?

Submission Guidelines

This panel aims to bring together perspectives from economists, finance researchers, and geopolitics specialists. Empirical approaches (event studies, econometric modeling, market data analysis) as well as qualitative comparative or sectoral analyses are highly encouraged. The panel accepts proposals and papers in both English and French.

ST 21

Les pouvoirs invisibles de la guerre : ressources rituelles, savoirs spirituels et stratégies militaires en Afrique (XIXe-XXIe siècle)

Responsable scientifique :

Patrick Romuald Jie Jie, jiejiepatrickromuald@yahoo.fr

Les études sur la guerre et la stratégie ont connu, au cours des dernières décennies, un renouvellement profond de leurs problématiques et de leurs approches. Longtemps centrées sur les dimensions militaires, politiques, diplomatiques ou économiques des conflits, elles accordent désormais une attention croissante aux facteurs culturels, symboliques, religieux et cognitifs qui participent à la conduite de la guerre. Dans cette perspective, les conflits armés ne peuvent plus être appréhendés uniquement à travers les rapports de force matériels ; ils doivent également être analysés comme des espaces de mobilisation de représentations, de croyances, de savoirs et de pratiques qui influencent les décisions stratégiques, la cohésion des combattants, la légitimation de la violence et les modalités mêmes de l'action guerrière.

L'Afrique constitue un terrain particulièrement fécond pour explorer ces dimensions. Dans de nombreuses sociétés africaines, anciennes comme contemporaines, les conflits armés mobilisent des ressources qui dépassent le seul registre militaire. Les protections rituelles, les médecines de guerre, les pratiques divinatoires, les serments collectifs, les objets de puissance, les sociétés initiatiques, les autorités religieuses, les ancêtres ou encore les spécialistes des mondes invisibles interviennent fréquemment dans la préparation des combattants, l'organisation des expéditions militaires, la consolidation de l'autorité politique et la construction de la légitimité de la guerre. Ces pratiques ne sauraient être réduites à des survivances culturelles ou à des croyances irrationnelles. Elles constituent, pour les acteurs concernés, de véritables ressources stratégiques qui orientent les comportements, structurent les rapports de pouvoir, renforcent la cohésion des groupes armés et contribuent à la production d'une efficacité militaire pensée dans un cadre cosmologique spécifique. Les approcher comme des « technologies sociales de la guerre » permet de renouveler l'analyse des conflits africains en prenant au sérieux les rationalités propres aux sociétés étudiées.

Ce panel entend ainsi ouvrir un espace de réflexion consacré aux pouvoirs invisibles de la guerre en Afrique, du XIXe au XXIe siècle. Il propose d'examiner la manière dont les savoirs rituels, les pratiques religieuses, les cosmologies guerrières et les dispositifs symboliques participent à la conception, à la préparation, à la conduite et à la mémoire des conflits. L'objectif est de dépasser l'opposition classique entre rationalité militaire et croyance religieuse afin d'analyser les dimensions spirituelles comme des composantes à part entière des stratégies de guerre.

Les propositions pourront s'inscrire dans une perspective historique, anthropologique, sociologique, politiste, juridique, géographique ou interdisciplinaire. Les approches comparatives, connectées et transnationales seront particulièrement bienvenues, de même que les contributions portant sur les circulations des savoirs guerriers, les interactions entre pouvoirs politiques et autorités religieuses, ou les recompositions contemporaines de ces pratiques dans les conflits armés. Sans être limitatives, les communications pourront notamment porter sur les thématiques suivantes :

- les rituels de préparation à la guerre et les cérémonies de mobilisation des combattants ;

- les médecines de guerre, les pharmacopées guerrières et les savoirs thérapeutiques mobilisés en contexte conflictuel ;
- les protections corporelles, les pratiques d'invulnérabilité et les objets de puissance ;
- les sociétés initiatiques, confréries ou associations guerrières dans la conduite des conflits ;
- le rôle des devins, prêtres, marabouts, chefs religieux ou spécialistes rituels dans la décision militaire ;
- les serments, pactes et engagements rituels comme instruments de cohésion des groupes armés ;
- les cosmologies guerrières et leurs effets sur les stratégies militaires ;
- les relations entre religion, souveraineté, pouvoir politique et violence armée ;
- les savoirs invisibles dans les mouvements de résistance à la conquête coloniale ;
- les continuités, recompositions ou réappropriations de ces pratiques dans les guerres contemporaines, les conflits civils ou les groupes d'autodéfense ;
- les interactions entre armées régulières, milices, groupes armés et autorités religieuses ;
- les mémoires des guerres et la patrimonialisation des savoirs guerriers.

Les études de cas pourront porter aussi bien sur les guerres précoloniales que sur les conquêtes coloniales, les résistances africaines, les guerres d'indépendance, les conflits civils ou les crises contemporaines. Les comparaisons entre différentes régions du continent africain, ainsi que les mises en perspective avec d'autres espaces culturels, seront également appréciées.

Le panel souhaite réunir des chercheurs confirmés, de jeunes chercheurs et des doctorants issus de différentes disciplines. Les propositions émanant d'historiens, d'anthropologues, de politistes, de sociologues, de géographes, de juristes, de spécialistes des sciences des religions, des études stratégiques, des études de sécurité, de l'histoire militaire ou des études africaines sont particulièrement encouragées. Les travaux reposant sur des enquêtes de terrain, l'exploitation d'archives, des sources orales ou des approches comparatives trouveront toute leur place dans cette réflexion collective. En interrogeant les dimensions rituelles et spirituelles de la guerre comme des éléments constitutifs des stratégies militaires, ce panel ambitionne de contribuer au renouvellement des études sur la guerre en Afrique. Il entend favoriser un dialogue interdisciplinaire autour d'un objet encore peu exploré dans l'historiographie francophone et internationale, tout en participant aux débats contemporains sur les formes de la violence organisée, les cultures de guerre et les rationalités stratégiques dans les sociétés africaines.

Bibliographie indicative :

Reid, Richard J. (2012). *Warfare in African History*. Cambridge University Press.

Thornton, John K. (1999). *Warfare in Atlantic Africa, 1500–1800*. UCL Press.

Lamphear, John (1998). *African Military History*. Ashgate.

Clastres, Pierre (1977). *Archéologie de la violence*. Éditions de l'Aube.

Girard, René (1972). *La Violence et le sacré*. Grasset.

Otterbein, Keith (2004). *How War Began*. Texas A&M University Press.

Ellis, Stephen (1999). *The Mask of Anarchy*. Hurst.
Ter Haar, Gerrie (2009). *How God Became African*. University of Pennsylvania Press.
Geschiere, Peter (1997). *The Modernity of Witchcraft.* University of Virginia Press.
Bayart, Jean-François (1989). *L'État en Afrique*. Fayard.
Geschiere, Peter (2013). *Witchcraft, Intimacy and Trust*. University of Chicago Press.
Mbiti, John S. (1969). *African Religions and Philosophy*. Heinemann.
Idowu, E. Bolaji (1973). *African Traditional Religion*. SCM Press.
Peek, Philip (1991). *African Divination Systems*. Indiana University Press.
Janzen, John M. (1978). *The Quest for Therapy*. University of California Press.
Hoffman, Danny (2011). *The War Machines*. Duke University Press.

ST 22

L'argent est-il toujours le nerf de la guerre ? Le financement des politiques de défense

Responsables scientifiques :

Violette Larrieu, larrieuviolette@gmail.com
Jean Joana, jean.joana@umontpellier.fr

La réapparition d'une menace militaire à l'Est de l'Europe, le soutien militaire apporté à l'Ukraine, les moyens engagés par les Etats-Unis dans leur affrontement avec l'Iran et les difficultés que semble poser leur remplacement, ont mis au cœur de l'actualité la question du financement par les Etats occidentaux de leur politique de défense et de leurs opérations militaires.

Cette question du financement de la préparation ou de la conduite de la guerre est une question classique des sciences sociales. De nombreux travaux se sont intéressés aux différents instruments mis en place par les Etats pour financer la guerre (Koistinen, 2011 ; Rockoff, 2012 ; Miller, 2007, Meagher, 2017 ; Cappella Ziellinski, 2016 ; Poast, 2019), aux effets de ce financement sur l'appareil bureaucratique de l'Etat ou sur la conduite de la guerre (Elias, 1975 ; Brewer, 1989 ; Tilly, 1990 ; Barnett, 1992 ; Sparrow, 1996 ; Edling, 2014 ; ou à l'évolution de ces modes de financement depuis la fin de la guerre froide (Kreps, 2018 ; Bilmes, 2018, 2020 ; Stiglitz, Bilmes, 2003).

Une question qui reste néanmoins largement inexplorée est celle du rapport des acteurs politiques et sociaux à ces modes de financement. Comment ces acteurs se saisissent-il, ou pas, de ces questions de coût et de financement dans le débat public ? Quelles sont les parts respectives des acteurs sociaux, politiques ou bureaucratiques dans l'animation de ce débat ? Dans quelle mesure le coût de la guerre ou les problèmes que posent son financement constituent-ils un élément de discussion de l'opportunité des opérations militaires ou de la manière dont elles sont conduites ? Les politiques de la contrainte budgétaire (Bezes, Siné, 2011) mises en œuvre en matière financière par un certain nombre d'Etats occidentaux depuis les années 1990 ont-elles modifié la perception de ces coûts ou de ces financements ? Quelles sont les effets de ces perceptions sur la manière dont est assuré le financement de la préparation ou de la conduite de la guerre ?

Pour répondre à ces différentes questions, la section thématique est ouverte à des contributions en histoire, science politique ou économie. Les contributions adoptant une perspective comparative seront privilégiées.

Bibliographie indicative :

Barnett N. (1992), *Confronting the Cost of War. Military Power, State, and Society in Egypt and Israel*, Princeton, Princeton U. P.

Bezes P., Siné A. (2004), *Gouverner (par) les finances publiques*, Paris, Presses de Sciences Po.

Bilmes L. J. (2018), « The Fiscal Opacity Cycle. How America Hid the Costs of the Wars in Iraq and Afghanistan, in M. Guzam ed., *Toward a Just Society. Joseph Stiglitz and Twenty-First Century Economics*, New York, Columbia University Press, p. 457-478.

Bilmes L. J. (2020), *The « Ghost Budget » : Explaining U. S. Budgetary Deviations During the Post-9/11 Wars*, PhD Dissertation, University of Oxford.

Brewer J. (1989), *The Sinews of Power. War, Money and the English State, 1688-1783*, Unwin Hyman, Londres.

Capella Zielinski R. (2016), *How States Pay For Wars*. Cornell, Cornell University Press.

Edling M. M. (2014), *A Hercules in the Cradle. War, Money, and the American State*, 1783-1867, Chicago, Chicago U. P.

Elias N. (1975), *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy.

Koistinen P. A. C. (2011), *State of War. The Political Economy of American Warfare, 1945-2011*, Lawrence, University Press of Kansas.

Kreps S. E. (2018), *Taxing Wars. The American Way of War Finance and the Decline of Democracy*, Oxford, Oxford U. P.

Meagher T. M. (2017a), *Financing Armed Conflict*, New York, Palgrave, 2. Vol.

Miller R. M. (2007), *Funding Extended Conflicts : Korea, Vietnam, and the War on Terror*, Wesport, Praeger.

Poast P. (2019), « Beyond the "Sinews of War" : The Political Economy of Security as a Subfield », *Annual Review of Political Science*, 22, p. 223-239.

Pollack S. D. (2009), *War, Revenue and State Building. Financing the Development of the American State*, Ithaca, Cornell.

Rockoff H. (2012), *America's Economic Way of War. War and the US Economy From the Spanish-American War to the Persian Gulf War*, Cambridge, Cambridge university Press.

Stiglitz J. E., Bilmes L. J. (2003), *Une guerre à 3000 milliards de dollars*, Paris, Fayard.

Tilly, C (1992), *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe: 990-1990*. Paris, Aubier

ST 23

Panel « book review »

Responsables scientifiques :

Charles-Emmanuel Detry, ce.detry@pm.me
Gabriel Pourre, gabriel.pourre@sciencespo.fr
Jeanne-Louise Roellinger, jeannelouise.roellinger@sciencespo.fr

Le panel « book review » est consacré à la présentation et à la discussion critique d'ouvrages récents relevant du champ des études sur la guerre et la stratégie. Il vise à favoriser les échanges autour des publications récentes et à promouvoir le dialogue entre auteurs, recenseurs et participants du congrès.

Le panel est ouvert à toutes les propositions d'ouvrages issus des sciences humaines et sociales et s'inscrivant dans les études sur la guerre et la stratégie (anthropologie, droit, économie, géographie, histoire, philosophie, science politique, sociologie etc.). Une attention particulière sera portée aux propositions portées par des jeunes chercheur/es.

La recension devra s'attacher à discuter la thèse défendue par l'ouvrage, la solidité de son argumentation, ses apports ainsi que ses limites, et ainsi aller au-delà d'un simple résumé. Les interventions orales devront durer une dizaine de minutes.

Dans la continuité du format adopté pour son séminaire de lecture, le pôle Lecture de l'AEGES s'efforcera, lorsque cela sera possible, de convier les auteurs des ouvrages discutés. Ceux-ci bénéficieront ainsi d'un temps de présentation et d'échange autour de leur travail dans le cadre du congrès.

Modalités de candidature : les candidats pourront faire remonter leurs propositions de recension aux responsables scientifiques du panel, en indiquant la référence complète de l'ouvrage retenu ainsi qu'un court paragraphe de présentation justifiant l'ancrage du livre dans le champ des études sur la guerre et la stratégie.

À l'issue du congrès, une version écrite pourra être proposée pour publication dans *L'Année des relations internationales* (anciennement *Annuaire français de relations internationales*), publication du centre Thucydide de l'université Paris-Panthéon-Assas.